



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Comparatif des programmes de partis avec les revendications du Mémorandum 2019 de l'UFAPEC

Vous trouverez ci-dessous un comparatif des chapitres « enseignement » des programmes du cdH, de Défi, d'Ecolo, du MR, du PS et du PTB en regard des 280 revendications du Mémorandum 2019 de l'UFAPEC. Si ce comparatif se veut le plus complet possible, la présentation retenue ne permet ni l'exhaustivité, ni les plus fines nuances. Cela permet néanmoins d'avoir une vision précise de ce que l'UFAPEC pourrait attendre de la future majorité.

Les engagements des différents partis (classés dans les tableaux par ordre alphabétique) apparaissent sur fond soit vert, soit blanc, soit jaune, soit rouge (et même rouge pâle). Cela doit d'abord permettre au lecteur de situer assez rapidement si la proposition a un lien plutôt positif ou très positif (en vert), plutôt négatif ou très négatif (en rouge), potentiellement négatif mais pas suffisamment précis pour le déterminer (rouge pâle) et neutre ou à la fois positif et négatif (jaune). Les engagements sur fond blanc sont présentés à titre indicatif mais ont un lien assez éloigné avec la revendication de référence. Ils sont d'ailleurs généralement mis entre parenthèses. A la fin du document, vous retrouverez des engagements électoraux qui traitent de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle, aux rythmes scolaires et aux vaccins. Ces thèmes ne sont pas traités à travers les revendications 2019 de l'UFAPEC, mais les deux premiers ont été analysés dans le cadre de deux études d'éducation permanente publiées en 2017 et en 2015.

Enfin, il nous semble important de noter que toutes les revendications n'ont pas le même degré d'importance et qu'il ne suffit donc pas de comptabiliser les occurrences pour se faire un avis sur la concordance d'un programme avec les priorités de l'UFAPEC.

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	1	<p>Un tronc commun véritablement polytechnique et pluridisciplinaire</p>	<p>Poursuivre le Pacte. Le Pacte pour un Enseignement d'excellence est le fruit de ce processus de réforme de notre système éducatif coconstruit avec les acteurs de terrain. Il s'agit de réformer le système scolaire en profondeur d'ici 2030 en vue de le rendre plus équitable et plus performant. Les différentes formes d'expression de l'intelligence qu'elle soit artistique, sportive, technique, manuelle, cognitive – doivent trouver place dans notre enseignement, permettant à chaque élève de découvrir le plaisir d'apprendre,</p>	<p>Avoir, pour le tronc commun, une formation polytechnique et des approches transversales, alternant l'observation, le jeu, l'expérimentation, la questionnement, la créativité, la mémorisation. Favoriser les gestes d'apprentissages, à savoir des actions mentalement coordonnées en vue d'une production liée à une intention et menées selon des codes et des stratégies propres à un domaine particulier : communication orale et écrite (dans différentes langues),</p>		<p>Préserver un tronc commun (enseignement général) jusqu'en 2e secondaire seulement</p>	<p>Mettre en place un tronc commun « pluridisciplinaire » de la maternelle jusqu'à la troisième année de l'enseignement secondaire. Adopter des référentiels plus précis pour l'ensemble des années du tronc commun. Mettre en place des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui offriront aux écoles qui le souhaitent des cours et du matériel dans les enseignements techniques et technologiques, artistiques et culturels.</p>	<p>Allonger le tronc commun jusqu'à 16 ans, selon le modèle finlandais en réformant le contenu des cours pour qu'ils répondent aux défis de la société (crise environnementale, explosion des inégalités...) plutôt qu'aux intérêts des grandes entreprises.</p>

			<p>condition indispensable à une école de la réussite, et d'une revalorisation des filières techniques et professionnelles.</p>	<p>modélisation mathématique et scientifique (dans différents champs), recueil et analyse de traces du passé, numérisation de données, fabrication d'un outil, démontage et remontage d'un appareil technologique, création artistique, entraînement sportif... Cela implique de prévoir des espaces-temps pour des « ateliers-projets ».</p>				
--	--	--	---	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	2	Une prédominance de l'évaluation formative et son rôle dans la remédiation	Renforcer le rôle positif et formateur de l'évaluation et ramener l'évaluation à une juste place dans le processus d'apprentissage. Incorporer dans la grille de tous les élèves 2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé durant lesquelles il y aura plus d'un enseignant par classe.			Maintenir et renforcer le CEB	Mettre en place des évaluations formatives tout au long du parcours scolaire. Inclure au sein de la grille horaire des élèves des périodes consacrées spécifiquement à la remédiation de façon à garantir l'égalité des acquis pour tous les élèves.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	3	Un accompagnement et une remédiation immédiats et individualisés	Favoriser la présence régulière de deux enseignants dans une même classe pendant des heures spécifiques	Permettre à des binômes d'enseignants de se déployer en classe			Inclure deux heures de remédiation au sein de la grille horaire hebdomadaire des élèves. Proposer aux élèves une heure d'étude dirigée gratuite à l'école. Développer un modèle d'accompagnement permanent et personnalisé des élèves.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Pacte	4	<p>Une plus grande autonomie des écoles pour répondre aux objectifs généraux de l'enseignement en fonction des réalités locales</p>	<p>Favoriser un pilotage des écoles par les objectifs plutôt que par des règles administratives. Simplifier la réglementation pour donner plus d'autonomie aux écoles, notamment dans les choix d'affectations des ressources humaines et matérielles, ainsi que dans la constitution des équipes pédagogiques</p>			<p>Définir en concertation la manière d'utiliser l'autonomie organisationnelle accordée aux établissements et le pouvoir d'injonction de l'autorité de tutelle. Asseoir le pilotage des établissements sur des plans pluriannuels avec des objectifs à atteindre, déterminés conjointement par la tutelle, le PO et l'école tout en évitant toute dérive bureaucratique et en accordant la primauté à l'aspect pédagogique.</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre du nouveau cadre de pilotage</p>	
-------	---	--	--	--	--	---	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Pacte	5	<p>Une plus grande autonomie des écoles quant à l'organisation des grilles-horaires et des périodes de cours en fonction des réalités locales</p>						
--------------	----------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	6	<p>Une lutte active et proactive contre la violence et le harcèlement dans le cadre scolaire</p>	<p>Renforcer la prévention contre le cyberharcèlement et toute autre forme de harcèlement rendue plus facile par un mauvais usage des outils numériques.</p>	<p>Créer des espaces de parole régulés où les enfants peuvent déposer leurs émotions, sans dénoncer, sans nommer, sans identifier leurs agresseurs, et mettre en place un conseil de discipline pour les cas les plus graves de harcèlement. Former l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, éducateurs, accueillants, agents CPMS, directions) à la détection et à la gestion du harcèlement scolaire.</p>		<p>Encourager les victimes de harcèlement à se faire connaître, les prendre en charge immédiatement et rappeler aux directions d'école leurs responsabilités en la matière. Inviter les établissements à rejoindre le programme d'accompagnement méthodologique visant à prévenir le harcèlement scolaire. Encourager les projets visant à permettre aux élèves de se mobiliser eux-mêmes pour lutter contre le</p>	<p>Améliorer le bien-être à l'école et lutter contre le harcèlement et la violence scolaire. Prévenir les différentes formes de harcèlement notamment celles liées à l'usage des technologies et des réseaux sociaux.</p>	

					<p>harcèlement/cyberharcèlement. Dispenser aux élèves, dès le plus jeune âge, un enseignement sur l'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux, etc. et la manière de s'en protéger. Faire des Centres psychomédicaux sociaux le lieu privilégié d'écoute, d'aide et d'accompagnement des victimes de harcèlement/cyberharcèlement.</p> <p>Approfondir la médiation par les pairs dans le cadre de la lutte contre le harcèlement/cyberharcèlement.</p>		
--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Pacte	7	Un conseil de participation effectif dans chaque école dont le contrôle de l'existence réelle est effectué dans le cadre des plans de pilotage						
--------------	----------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Pacte	8	Un dossier individuel d'accompagnement de l'élève, avec un volet ad hoc pour les élèves à besoins spécifiques	Organiser un meilleur suivi pédagogique de l'élève en créant un dossier d'accompagnement de l'élève (DAccE)					
-------	---	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	9	Un renforcement de l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire	Favoriser l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves à besoins spécifiques en donnant aux écoles des ressources complémentaires. Recentrer l'enseignement spécialisé sur les élèves ayant des troubles importants	Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques.	Investir davantage dans les projets d'inclusion scolaire	La scolarisation pour tous les enfants avec handicap via un renforcement de l'inclusion ordinaire et de la formation spécifique, continue et obligatoire pour tous les enseignants du spécialisé	Renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et proposer un enseignement adapté à chaque élève.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	10	<p>Une formation continuée des enseignants renforcée, notamment pour favoriser le travail collaboratif, la différenciation, l'accompagnement personnalisé et le suivi des élèves à besoins spécifiques</p>	<p>Apporter un meilleur suivi des élèves au travers d'un enseignement davantage différencié. Consacrer plus de 50 millions d'euros pour développer les dispositifs de différenciation pédagogique pour tous les élèves.</p>		<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>	<p>Mettre en place une formation initiale qui doit faire la part belle aux stages et à la pratique professionnelle</p>	<p>Améliorer la formation continue des enseignants. aux enseignants d'utiliser les nouveaux outils numériques, de mettre en place des pédagogies innovantes, de lutter contre les inégalités croissantes et de mieux gérer l'hétérogénéité au sein des classes.</p>	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	11	Un renforcement du leadership pédagogique du directeur d'établissement	Faire des directeurs de vrais managers en renforçant leur formation, leur équipement informatique, en révisant leur profil de fonction et en les impliquant davantage dans le processus de recrutement	Repenser la fonction de direction et l'articuler avec de nouvelles fonctions, afin de l'alléger de ses tâches administratives en s'appuyant sur des collaborateurs en nombre suffisant.	Renforcer structurellement le soutien administratif aux directions des écoles fondamentales et permettre ainsi à celles-ci de consacrer davantage d'énergie dans l'innovation pédagogique et le soutien aux équipes.	Alléger et simplifier la charge administrative des écoles, et réduire drastiquement le nombre de circulaires annuelles. Continuer à renforcer l'aide administrative nécessaire aux directions du fondamental.	Poursuivre et accentuer le renforcement de l'aide aux directions	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Pacte	12	Des solutions concrètes à la pénurie d'enseignants et de directions	Comblent la pénurie d'enseignants (plusieurs mesures proposées). Développer des solutions flexibles permettant de répondre à l'absence inopinée d'enseignants pour cause de maladie.		Lutter contre le décrochage des jeunes enseignants par un meilleur accompagnement dans l'entrée en fonction, par un tutorat individualisé, un horaire adapté et une révision du décret « titres et fonctions » qui sorte de la segmentation que son contenu actuel induit et qui stabilise plus rapidement l'emploi.	Revoir le décret Titres et Fonctions tant il a contribué à accentuer la pénurie. Défisiscaliser les heures supplémentaires prestées volontairement par les enseignants. Permettre, sur base volontaire, le retour des enseignants retraités moyennant le paiement des heures prestées.	Réaliser avec tous les acteurs concernés (syndicats, pouvoirs publics, pouvoirs organisateurs, etc.) un plan global de lutte contre la pénurie d'enseignants. Créer des équipes mobiles d'enseignants.	Faciliter la possibilité de devenir enseignant en cours de carrière. En valorisant les années prestées dans une autre profession, nous attirons des nouveaux enseignants motivés. Aider les jeunes enseignants à ne pas quitter le métier, notamment grâce à un accompagnement individuel en début de carrière par des enseignants expérimentés. Créer un « pool » d'enseignants qui assureront des remplacements immédiats en cas de maladie des titulaires

									et renforcer les équipes pédagogiques des écoles.
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	<p>1. Mettre l'élève au centre des apprentissages et lier davantage qu'aujourd'hui les attendus des référentiels à une plus grande diversité de parcours</p>	<p>Rattacher les apprentissages aux fondations de l'enfant, à ses intuitions et à ses interrogations, à ce qu'il connaît, à ce qui l'intéresse.</p>					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	<p>2. Accentuer la mission de l'enseignant comme accompagnateur de l'élève en termes d'accès au savoir et de mobilisation du savoir au fil de la scolarité</p>	<p>La position des enseignants dans la classe doit changer afin qu'ils puissent motiver les élèves surtout en les inspirant.</p>	<p>Modifier la posture de l'enseignant et des élèves au sein de la classe en privilégiant les interactions à partir de situations ou de questions qui donnent sens, la guidance bienveillante par le maître, le travail collaboratif entre apprenants, les recherches en petits groupes (classes circulantes avec des îlots d'activités).</p>				<p>Adapter les cours pour que tous les élèves y trouvent leur place. L'école doit expliquer à tous les enfants ce qu'on attend d'eux.</p>
------------	------	---	--	---	--	--	--	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	3. Supprimer progressivement la note chiffrée sans perdre de vue la nécessité d'acquérir les attendus des référentiels						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	4. Faire en sorte que l'erreur soit utilisée comme levier au service des apprentissages plutôt que comme l'objet d'une sanction ou comme un outil de classement entre élèves						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	5. Geler les nouveaux apprentissages et prévoir un temps de révision suffisant lorsqu'une évaluation sommative est prévue dans une discipline						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.1.	6. Organiser de manière ludique une semaine sur « Apprendre à s'apprendre » lors de la première semaine de la rentrée scolaire.						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.1.	7. Transformer le bulletin à points (actuelle « fiche de salaire » de l'élève) en baromètre de son développement global						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.1.	8. Allouer plus de périodes NTPP pour le travail de titulariat dans tous les niveaux et quelle que soit la filière afin que celui-ci puisse jouer son rôle de relais au sein de la communauté éducative						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 1	1.2.	1. Encourager des dynamiques pédagogiques variées et repenser les cadres de classe	Privilégier la diversité et l'innovation dans les manières d'enseigner selon les contextes et les apprentissages visés. Apporter un meilleur suivi des élèves au travers d'un enseignement davantage différencié. Consacrer plus de 50 millions d'euros pour développer les dispositifs de différenciation pédagogique pour tous les élèves.	Ouvrir la classe aux mondes naturel, culturel, social, économique, technologique, numérique... Soutenir les pédagogies innovantes, inciter les enseignants à diffuser leurs meilleures pratiques et à se rendre régulièrement dans d'autres écoles pour s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs.			Encourager le développement des pédagogies innovantes.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.2.	<p>2. Conforter les élèves à devenir autonomes dans leurs apprentissages</p>	<p>Favoriser le développement d'outils numériques permettant d'alterner moment en autoapprentissage et apprentissages collectifs. Le recours à des outils numériques permettrait que les apprentissages soient à la fois plus personnalisés, tout en favorisant également les formes de collaboration entre les élèves</p>					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.2.	3. Développer chez tout apprenant des capacités d'auto-évaluation, d'auto-formation et d'ouverture à des connaissances complémentaires tout au long de sa formation						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.3.	1. Laisser la place à la construction d'un parcours individuel tout au long du tronc commun.						Adapter les cours pour que tous les élèves y trouvent leur place. L'école doit expliquer à tous les enfants ce qu'on attend d'eux.
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.3.	2. S'assurer que l'épreuve externe certificative (CTC) en fin de tronc commun embrasse de manière équilibrée (à poids égal) l'ensemble des disciplines et des domaines développés dans le tronc commun						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 1	1.3.	<p>3. Procéder à des évaluations de manière régulière de l'efficacité du tronc commun au travers d'indicateurs tels que la baisse du redoublement et du décrochage est une condition sine qua non à l'acceptation de l'allongement du tronc commun</p>	<p>Accompagner et évaluer de manière régulière l'instauration progressive du nouveau tronc commun</p>		<p>Évaluer régulièrement, publiquement et de manière participative (enseignants, parents, directions et élèves) les acquis et défauts du Pacte d'excellence, en particulier quant à la mise en œuvre du tronc commun jusqu'à 15 ans.</p>		<p>Evaluer la mise en œuvre du nouveau tronc commun et son allongement.</p>	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.3.	4. Ne pas négliger les <i>soft skills</i> dans les référentiels						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 1	1.3.	5. Suivre et préparer les périodes de transition que les élèves sont amenés à vivre durant leur scolarité		Avoir, dès les fondements, une continuité spiralaire dans les apprentissages, et surtout lors des transitions de niveau (maternel à primaire / primaire à secondaire / degré à degré).			Mettre en œuvre la réforme de la formation initiale des enseignants	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.3.	6. Faire en sorte que le tronc commun crée les conditions d'un véritable continuum pédagogique				Maintenir et renforcer le CEB		
------------	------	--	--	--	--	-------------------------------	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.3.	7. Faire en sorte que les référentiels de compétences initiales ne conditionnent pas le passage en première primaire					Adopter des référentiels dès l'enseignement maternel. Ces référentiels ne pourront, en aucune manière, servir à une quelconque sélection des enfants via une évaluation des objectifs repris dans ces référentiels.	
------------	------	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.4.	<p>1. Faire en sorte que la filière de transition assure les requis nécessaires au passage vers le supérieur, tout en s'assurant que les modes d'apprentissage exercés durant le tronc commun continuent à être développés</p>	<p>Prévoir des évaluations externes certificatives à la fin de l'enseignement secondaire de transition en français et en histoire, comme aujourd'hui, mais aussi en mathématiques et en sciences, afin de s'assurer que tous les élèves aient le niveau suffisant pour commencer l'enseignement supérieur. Limiter les effets de rupture entre le secondaire supérieur et les différentes filières des études supérieures.</p>					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.4.	2. Porter une attention particulière au risque de rupture en fin de tronc commun (au moment de se diriger vers la filière de transition ou la filière métier)						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.4.	3. S'assurer que la filière transition dote les élèves d'une méthode de travail et d'une gestion du temps utiles en vue de leurs études supérieures						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.4.	<p>4. S'assurer que les référentiels des compétences terminales facilitent la transition vers l'enseignement supérieur</p>	<p>Elaborer et adopter de nouveaux référentiels de savoirs et compétences plus précis pour le degré supérieur du secondaire, à la suite de ceux adoptés pour le nouveau tronc commun</p>					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.5.	1. Permettre à chaque élève d'avancer à son rythme, suivant un parcours à déterminer et progressif.					Renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et proposer un enseignement adapté à chaque élève.	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 1	1.5.	<p>2. Identifier clairement les matières constituant des prérequis.</p>	<p>Renforcer les savoirs de base (plus de lire, écrire, compter, calculer). Adopter les nouveaux référentiels de savoirs et de compétences en cours d'élaboration. Ils fixeront, pour chaque année et chaque matière, aux enseignants des objectifs à atteindre dans les apprentissages, plus clairs, plus précis et plus cohérents. Soutenir l'acquisition par les élèves de la langue d'apprentissage y compris dans le secondaire en renforçant les</p>	<p>Approfondir l'apprentissage de la langue orale en maternelle pour faciliter l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en primaire. Assurer des savoirs de base renforcés grâce à une approche pluridisciplinaire (mathématiques et musique, français et théâtre, sciences et technologie, langues et communication numérique). Donner toute la place nécessaire au français langue étrangère et au français langue des apprentissages, tant au niveau de</p>			<p>Adopter des référentiels dès l'enseignement maternel</p>	

			dispositifs mis à disposition des élèves ne maîtrisant pas bien le français.	l'enseignement primaire que secondaire, pour faciliter l'inclusion des élèves allophones ou faibles usagers du français.				
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 1	1.5.	3. Valoriser les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) non seulement dans la filière métier, mais également dans la filière de transition et tout au long du tronc commun	Généraliser la Certification par unités (organisation des formations en modules de cours afin qu'un élève ne puisse représenter que les modules qu'il a ratés).					

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.5.	4. Evaluer les compétences de l'élève avant d'en proposer d'autres						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.5.	5. Valoriser un accompagnement et une remédiation immédiats et individualisés	Présence régulière de deux enseignants dans une même classe	Permettre à des binômes d'enseignants de se déployer en classe			Inclure deux heures de remédiation au sein de la grille horaire hebdomadaire des élèves	
------------	------	--	---	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.5.	<p>6. Accorder les moyens à tous les élèves pour progresser, indépendamment de la nature de leurs difficultés</p>	<p>Ne pas supprimer le redoublement, mais se donner comme objectif de réduire de moitié l'échec scolaire en ayant recours à d'autres stratégies, le redoublement ne devant intervenir qu'en dernier recours.</p>	<p>Accorder une attention particulière aux gestes et aux postures pédagogiques qui comblent les handicaps socioculturels, en déjouant les pièges liés aux savoirs supposés maîtrisés, aux références culturelles supposées partagées, aux consignes didactiques supposées explicites, aux codes scolaires supposés familiers, afin d'assurer l'émancipation de tous. Former les enseignants aux gestes, postures et langages</p>				

				pédagogiques adaptés aux élèves issus des cultures populaires.				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.6.	<p>2. Faire en sorte que la formation initiale des enseignants porte aussi bien sur la détection du décrochage que sur l'orientation vers des personnes et des cellules d'aide à l'accrochage adéquates</p>	<p>Assurer une détection précoce des problèmes et lacunes dans l'apprentissage.</p>					
			<p>Renforcer la qualité et la diversité des équipes de soutien par une formation initiale plus exigeante, la systématisation de la formation d'entrée en fonction des agents, l'élargissement des titres requis pour la fonction de directeur de CPMS...</p>					

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.6.	<p>3. Créer et aider à la création des cellules de concertation locale pour susciter un maximum de rencontres (SAJ, SPJ, école, CPMS, AMO, SAS, etc.)</p>	<p>Encourager le travail en réseau et les synergies entre les établissements scolaires et les autres acteurs du secteur de la jeunesse (aide à la jeunesse, clubs sportifs ...)</p>				<p>Mettre sur pied un plan, coordonné entre les acteurs régionaux et communautaires, de lutte contre le décrochage et l'absentéisme scolaire. Renforcer le travail des équipes mobiles en collaboration avec les autres secteurs (CPAS, aide à la jeunesse, etc.)</p>	
------------	------	--	---	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.6.	4. Augmenter les moyens des structures internes et des organisations d'aide à l'accrochage scolaire.	Restructurer les équipes mobiles et les médiateurs pour mieux lutter contre le décrochage scolaire					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.6.	5. Impliquer davantage les parents avant le décrochage et les informer sur les structures d'aide à l'accrochage					Accompagner les jeunes et les familles en difficulté face au décrochage	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.6.	6. Mettre en place des dispositifs de dépistage précoce du décrochage scolaire	Assurer une détection précoce des problèmes et lacunes dans l'apprentissage				Réalisation d'un guide pratique relatif à la prévention et au repérage du décrochage	
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.6.	7. Mettre en place des dispositifs pour retrouver des élèves sortis du système scolaire et leur permettre de se réaccrocher via les structures ad hoc						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.7.	<p>1. Entrer dans une deuxième langue dès la 3e maternelle, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>	<p>Généraliser 2 heures de cours de langues modernes dès la 3e primaire, commencer l'apprentissage de la seconde langue moderne dès la deuxième secondaire.</p>	<p>Proposer la familiarisation avec une seconde langue dès la troisième année maternelle par des méthodes pédagogiques innovantes, telles que les « bains acoustiques ».</p>			<p>Proposer l'apprentissage d'une deuxième et d'une troisième langue le plus tôt possible. Développer l'immersion précoce dans une seconde langue dès la troisième maternelle.</p>	<p>Généraliser l'enseignement en immersion à Bruxelles pour rendre tous les jeunes bilingues d'ici 2030. Favoriser l'apprentissage du néerlandais en Wallonie.</p>
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.7.	2. Commencer l'apprentissage de la langue par l'expression orale et encourager une participation active des élèves	Développer de nouvelles méthodes d'apprentissage visant l'usage vivant de la langue et privilégier les contacts avec des élèves de l'autre côté de la frontière linguistique.					
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.7.	3. Donner le goût de l'apprentissage des langues aux élèves en exploitant les supports numériques et ludiques						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.7.	<p>4. Améliorer les accords de coopération pour favoriser les échanges de professeurs entre la Flandre et la FWB</p>	<p>Privilégier l'échange de professeurs provenant de l'autre communauté linguistique. Développer plus fortement l'enseignement en immersion linguistique.</p>			<p>Renforcer et multiplier les échanges linguistiques d'enseignants et d'élèves entre les écoles, et créer un Erasmus de 6 mois entre des enfants de secondaire du système néerlandophone et du système francophone de notre pays. Créer la possibilité de mettre en place dans l'enseignement obligatoire une Co-diplomation, à l'instar de ce qui existe en</p>		

						enseignement supérieur avec la Flandre ou des universités étrangères.		
--	--	--	--	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	<p>1. Équiper toutes les écoles du matériel nécessaire</p>	<p>En collaboration avec les Régions, prévoir un équipement de base assurant pour chaque classe un débit de connexion à internet performant et un dispositif de projection numérique. Permettre un équipement complémentaire spécifique à des projets pédagogiques particuliers.</p>				<p>Offrir du matériel adapté à chaque enseignant. offriront aux écoles qui le souhaitent des cours et du matériel dans les enseignements techniques et technologiques, artistiques et culturels.</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	2. Assurer dans toutes les écoles, pour la réalisation des travaux personnels ou de groupes demandés, la disponibilité des matériels nécessaires dans des plages horaires raisonnables et suffisantes à cette réalisation						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	<p>3. Veiller à ce que les élèves aient reçu une formation suffisante à l'utilisation des médias et des TICs requis dans le cadre de leur scolarité</p>	<p>L'école doit plus que jamais jouer son rôle face à cette abondance d'informations pour que celles-ci deviennent de réelles et validées connaissances. Elle se doit de rencontrer les défis que posent les évolutions récentes afin de continuer à permettre aux jeunes citoyens de comprendre les enjeux du monde et de poser des choix conscients, critiques et informés.</p>					
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	<p>4. Intégrer davantage l'éducation aux médias dans les programmes, de manière transversale</p>	<p>Renforcer l'éducation aux médias (critiques médiatiques, recherche intelligente...).</p> <p>Eduquer à la maîtrise des réseaux sociaux dès l'école primaire.</p> <p>Renforcer la prévention contre le cyberharcèlement et toute autre forme de harcèlement rendue plus facile par un mauvais usage des outils numériques.</p>	<p>Favoriser une éducation active par rapport aux médias, y compris numériques, dès la première année primaire, et développer des outils qui aideront les élèves à former leur esprit critique, notamment face au phénomène croissant des fausses informations, des discours convenus, de l'isolement</p>		<p>Dispenser aux élèves, dès le plus jeune âge, un enseignement sur l'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux, etc. et la manière de s'en protéger.</p> <p>Approfondir la médiation par les pairs dans le cadre de la lutte contre le harcèlement/cyberharcèlement.</p>	<p>Développer au sein de l'ensemble des écoles une éducation aux médias. Profiter des opportunités offertes par le numérique.</p>	<p>Maintenir les cours visant à répondre aux besoins de la société et à former des citoyens critiques.</p>
------------	------	---	---	---	--	---	---	--

				algorithmique qui mène au renforcement des représentations d'un groupe d'affiliation.				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.8.	5. Préparer les élèves à organiser et structurer l'utilisation des informations via le numérique						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	6. Intégrer dans la formation le renforcement du sens critique des élèves par rapport aux contenus disponibles et aux informations diffusées sur le net	Renforcer l'éducation aux médias (critiques médiatiques, recherche intelligente...)	Favoriser une éducation active par rapport aux médias, y compris numériques, dès la première année primaire, et développer des outils qui aideront les élèves à former leur esprit critique, notamment face au phénomène croissant des fausses informations, des discours convenus, de l'isolement algorithmique qui mène au renforcement des				Maintenir les cours visant à répondre aux besoins de la société et à former des citoyens critiques
------------	------	---	---	---	--	--	--	--

				représentations d'un groupe d'affiliation.				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.8.	7. Amener à la conscience de chaque élève la question de ses usages et responsabilités sur Internet et les réseaux sociaux						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	8. Préparer les enseignants à la bonne utilisation du numérique et au changement de leur rôle associé	Former les enseignants aux compétences relatives à l'usage du numérique à des fins pédagogiques					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.8.	9. Veiller à la qualité des contenus numériques déployés au sein de la FWB						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.8.	10. Faire attention au tout numérique et ne pas oublier les autres dimensions d'apprentissage						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.9.	1. Promouvoir les initiatives qui développent le goût de la lecture	Instaurer des incitants à la lecture sur tous supports dès la première année primaire, à l'image du projet français « Silence, on lit »					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.9.	2. Mettre en place des dispositifs qui améliorent les compétences en lecture des enfants	Instaurer des incitants à la lecture sur tous supports dès la première année primaire, à l'image du projet français « Silence, on lit ».					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.10.	1. S'assurer d'un suivi psycho-social d'un enfant en exclusion scolaire						
-------------------	--------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.10.	<p>2. Permettre, en cas d'exclusion, un recours par les parents ou l'élève majeur, indépendamment du réseau dans lequel l'élève est inscrit, par la création d'une chambre externe de recours dans laquelle les organisations représentatives des parents et des associations de parents sont présentes</p>					<p>Mettre en place une commission externe de recours tous réseaux confondus composée des représentants du pouvoir régulateur et des représentants des associations de parents.</p>	
------------	-------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 1	1.10.	3. Adapter la date limite d'annonce du refus de réinscription avant le 30 juin						
-------------------	--------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 1	1.10.	4. Aligner la procédure d'exclusion des internats sur celle en vigueur dans les établissements scolaires.						
------------	-------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	<p>1. Veiller à ce que chaque enfant bénéficie d'une qualité d'infrastructure suffisante et saine pour son bien-être et nécessaire à son apprentissage et son épanouissement</p>		Garantir l'accès à des sanitaires de qualité. Veiller à la place du corps dans le quotidien scolaire : ergonomie du mobilier, espaces de relaxation et d'aération, éducation à la santé et à l'hygiène, équilibres alimentaires, fontaines d'eau, pratiques sportives, insonorisation des espaces (classes, réfectoires, salles de sport...).	Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extra-scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).	Rénover les bâtiments scolaires en accordant une attention particulière à leur efficacité énergétique	Accroître la qualité des infrastructures scolaires. Poursuivre l'aménagement des abords des écoles et améliorer la qualité de l'air. Adapter les infrastructures scolaires pour permettre une accessibilité pleine et entière aux élèves en situation de handicap.	Travailler à la rénovation des écoles. Libérer nos écoles de l'amiante, et les rendre durables.

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 2	2.1.	2. Donner aux écoles les moyens pour garantir des espaces communs suffisants et de qualité pour le nombre d'élèves		Repenser l'aménagement des cours de récréation pour en faire des espaces apaisés où chacun trouve sa place.	Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extrascolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).			

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 2	2.1.	<p>3. Augmenter les moyens de l'école afin que tous les enfants, quelle que soit leur école et quel que soit leur âge, puissent manger dans le calme et dans des conditions de sérénité.</p>			<p>Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extra-scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).</p>			

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	4. Réactualiser le vadémécum sur les cantines					(Offrir des soupes et des repas gratuits de qualité sur le temps de midi). Conclure des contrats pour la fourniture des repas avec des producteurs et acteurs locaux.	(Evaluer l'expérience de gratuité des repas dans les 74 écoles maternelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et l'étendons progressivement à tout l'enseignement maternel. Fournir des aliments sains à l'école. Cuisiner avec les élèves peut faire partie des leçons. L'échange culinaire international peut également favoriser les liens entre les élèves, les parents et l'équipe éducative).
------------	------	---	--	--	--	--	---	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 2	2.1.	5. Avoir un temps de midi suffisant pour se ressourcer						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 2	2.1.	6. Garantir aux enfants un accès à l'eau potable au sein de l'école, de façon libre et autonome		Veiller à la place du corps dans le quotidien scolaire : ergonomie du mobilier, espaces de relaxation et d'aération, éducation à la santé et à l'hygiène, équilibres alimentaires, fontaines d'eau, pratiques sportives, insonorisation des espaces (classes, réfectoires, salles de sport...).			Généraliser l'installation de fontaines d'eau au sein des écoles	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	<p>7. Considérer le temps de midi comme un temps scolaire et approcher ce temps de manière éducative</p>	<p>Inclure les garderies du temps de midi dans le « temps scolaire »</p>	<p>Intégrer le temps de midi, à l'école, dans le champ d'application du décret ATL</p>	<p>Assurer la gratuité totale du matériel et de l'équipement scolaires ainsi que des activités extrascolaires tant pour les élèves que pour les enseignants. Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extra-</p>			<p>Rendre l'enseignement maternel primaire et secondaire gratuit. La gratuité doit comprendre le matériel scolaire, les différentes activités, les garderies avant/après les heures de classe et pendant le temps de midi.</p>
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

					scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).			
--	--	--	--	--	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 2	2.1.	8. Permettre aux enfants de maternelle qui souhaitent faire la sieste de la faire, dans un lieu adapté et isolé, en regroupant les enfants d'âge différents si nécessaire						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	9. Mettre gratuitement à la disposition de chaque élève un espace sécurisé de rangement pour diminuer le poids moyen des cartables						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	<p>10. Afin que les enfants puissent trouver un espace de réel ressourcement et de bien-être, nous demandons que les espaces de récréation soient pensés et aménagés dans chaque école, ceci dans le cadre des travaux du conseil de participation</p>		<p>Repenser l'aménagement des cours de récréation pour en faire des espaces apaisés où chacun trouve sa place</p>	<p>Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extra-scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).</p>			

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	11. Instaurer un moment de transition après chaque récréation.						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	<p>12. Faire attention aux espaces pour que tous, autant les élèves que les enseignants, aient envie d'y être, en donnant aux écoles les moyens de le faire</p>		<p>Procéder à une rénovation massive de notre bâti scolaire via un appel de fonds européens (Banque européenne d'investissement) et des partenariats avec des tiers-investisseurs pour une réduction des nuisances sonores, une mise en conformité avec les standards d'hygiène et de santé, une meilleure isolation et une plus grande efficacité énergétique (réduction des charges</p>	<p>Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extra-scolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).</p>			

			<p>d'exploitation et participation aux efforts de lutte contre le réchauffement climatique). Garantir l'accès à des sanitaires de qualité. Verdurer les bâtiments scolaires (toitures) et les cours de récréation. Articuler les infrastructures scolaires avec des environnements ouverts (jardins, parcs, places, zones piétonnes, agoras) facilitant la circulation sécurisée des piétons, les rencontres sociales, les liens intergénérationnels.</p>				
--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	13. Encourager et soutenir des projets qui touchent au bien-être à l'école en général		Remplacer les sonneries stridentes par des intermèdes musicaux	Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires, accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extrascolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle...).			
------------	------	---	--	--	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.1.	14. Intégrer, dans les projets d'établissement, une éducation à l'hygiène et au respect des lieux communs		Veiller à la place du corps dans le quotidien scolaire : ergonomie du mobilier, espaces de relaxation et d'aération, éducation à la santé et à l'hygiène, équilibres alimentaires, fontaines d'eau, pratiques sportives, insonorisation des espaces (classes, réfectoires, salles de sport...).				
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.2.	1. Assurer une offre d'activités éducatives ou sportives dans chaque école, tous les jours à partir de la fin des examens jusqu'au premier jour des vacances.						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 2	2.2.	2. Permettre aux parents et élèves de rencontrer les enseignants jusqu'à la fin officielle de l'année scolaire						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.3.	1. Mettre à l'ordre du jour du conseil de participation l'organisation du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA), tant au moment de son élaboration que de son évaluation	Développer un parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)	Développer des activités artistiques au sein des écoles, en lien étroit avec les académies				
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.3.	2. Favoriser l'accès aux spectacles vivants pour les élèves	Développer un parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA)	Développer des activités artistiques au sein des écoles, en lien étroit avec les académies			Assurer, pendant le temps scolaire de tout élève, une fréquentation des activités et des services offerts par les institutions culturelles (musées, centres d'art, centres culturels, bibliothèques, théâtres) du bassin scolaire de son établissement	
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.4.	1. Obliger les écoles à clarifier la nature de chaque séjour/voyage : séjour pédagogique (pendant le temps scolaire) ou voyage d'agrément (pendant les congés scolaires)						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 2	2.4.	2. Veiller à ce que les écoles attribuent, dans le cadre d'un séjour pédagogique, une plus-value éducative et culturelle à celui-ci et l'accompagnent d'un dossier pertinent pour appuyer le projet						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.4.	3. Débattre en conseil de participation des perspectives globales de ces séjours pédagogiques						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.5.	1. Mettre en place un service au sein de l'administration qui facilite les échanges avec des écoles des autres entités fédérées						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.6.	1. Rendre effectif un véritable service d'information et d'intervention en matière de harcèlement						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.6.	2. S'assurer que l'on considère plus sérieusement qu'aujourd'hui les situations de harcèlement entre un adulte de l'équipe éducative et un élève						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.7.	1. Favoriser le développement dans chaque école d'un projet annuel qui ouvre sur le monde, dont la philosophie s'inscrit dans le projet d'établissement et en concertation avec le conseil de participation						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.7.	2. Promouvoir des activités de vivre-ensemble et de respect de soi et de l'autre	Développer l'entraide, l'empathie, et la bienveillance au sein de la communauté scolaire en développant des espaces-temps d'échanges informels, de dialogues argumentés, de résolution de tensions ou de conflits, de co-construction de règles communes.					
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.7.	3. Mettre en place, entre autres dans l'objectif de réduction des incivilités et de la violence, des structures favorisant l'éducation à la citoyenneté		Développer l'entraide, l'empathie, et la bienveillance au sein de la communauté scolaire en développant des espaces-temps d'échanges informels, de dialogues argumentés, de résolution de tensions ou de conflits, de co-construction de règles communes.				
------------	------	---	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.7.	<p>4. Susciter, dans chaque établissement scolaire et auprès de chaque enfant, des projets et des actions concrètes en lien avec l'environnement, la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, l'impact des modes de production et de consommation...</p>	<p>Inciter chaque école à prévoir, dans le cadre des plans de pilotage, une stratégie et des objectifs concrets à atteindre quant à l'environnement et au développement durable. Inscrire l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les référentiels du futur tronc commun, et en garantir la transversalité à l'ensemble des cours, des projets, des démarches... liés aux projets pédagogique</p>			<p>Inscrire l'éducation à l'alimentation, à l'environnement et à la mobilité au cœur de l'école. Encourager les initiatives concrètes d'éducation à l'alimentation, à la mobilité douce et à l'environnement au sein des écoles.</p>	
------------	------	--	--	--	--	--	--

			<p>et éducatif de l'établissement. Inciter chaque école à créer une éco-team composée de représentants d'élèves et d'enseignants, dans le but de coordonner et de promouvoir des actions ponctuelles et structurelles. Encourager l'organisation de « semaines à thème » : aborder de façon transversale, par année ou par degré, un thème spécifique à la citoyenneté mondiale (développement durable, réchauffement climatique, biodiversité, déforestation, mondialisation, etc.). Favoriser les activités d'éducation à la mobilité douce</p>				
--	--	--	---	--	--	--	--

			<p>(brevet piéton, brevet vélo, ateliers de découverte du quartier de l'école, etc.) dès le plus jeune âge de la scolarité. Créer des projets tels que la gestion d'un jardin d'école, d'un potager collectif, d'un compost, de ruches.</p>				
--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 2	2.8.	<p>1. Maintenir deux périodes horaires consacrées au cours de religion</p>	<p>Une éducation philosophique et convictionnelle de qualité doit être assurée</p>	<p>Etendre le cours de philosophie et de citoyenneté à deux périodes hebdomadaires pour l'ensemble des réseaux d'enseignement. Y inclure de façon systématique l'histoire des religions et des courants philosophiques et y pratiquer le dialogue interconvictionnel en invitant dans les classes des représentants de différents patrimoines de sagesse, courants</p>			<p>Inclure deux heures de philosophie et de citoyenneté obligatoires dans la grille horaire de tous les élèves quel que soit l'établissement fréquenté. Proposer des cours de religion ou de morale en dehors de la grille horaire obligatoire des élèves si nécessaire. Ces cours, non obligatoires, devront être proposés des élèves et à des moments accessibles pour les élèves et leur famille. Un formulaire de</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

				philosophiques, religions...			demande sera disponible auprès de la direction de l'établissement.	
--	--	--	--	---------------------------------	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.1.	1. Améliorer les échanges d'informations individuelles avec les parents et se mettre au diapason de chaque public	Outiller les écoles dans la gestion de leurs relations avec les familles des élèves				Développer des relations de confiance entre l'école et le milieu de vie de l'enfant dès l'entrée en maternelle	
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.1.	2. Favoriser une dynamique de coéducation à chaque moment du cursus scolaire	Outiller les écoles dans la gestion de leurs relations avec les familles des élèves				Développer des relations de confiance entre l'école et le milieu de vie de l'enfant dès l'entrée en maternelle	
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.1.	<p>3. Créer des canaux d'information entre les parents et les autres acteurs de l'école, entre les différents organes de représentation des parents et entre les organes de représentation des parents et les parents</p>	<p>Outiller les écoles dans la gestion de leurs relations avec les familles des élèves</p>					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.1.	<p>4. Mettre en place une série de dispositifs d'accueil des parents ayant des besoins spécifiques (handicaps visibles et invisibles) pour leur permettre d'accéder aux séances d'information, aux lieux de rendez-vous et de rencontre, de comprendre les attendus vis-à-vis de l'enfant et de la famille (comme tout autre parent)</p>	<p>Outiller les écoles dans la gestion de leurs relations avec les familles des élèves</p>					

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.2.	<p>1. Rappeler par une circulaire spécifique lors de chaque rentrée scolaire l'obligation des PO et des directions d'école à convoquer une assemblée générale des parents en vue de la création d'une association des parents s'il n'en existe pas encore</p>					<p>Renforcer et encourager une dynamique participative au sein des écoles en associant étroitement les familles au parcours scolaire des enfants et dans la vie de l'école et encourager cette participation, notamment via la constitution d'associations et de conseil de participation dans toutes les écoles et la représentation des parents dans toutes</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

							les instances de concertation locale.	
--	--	--	--	--	--	--	---------------------------------------	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.2.	<p>2. Obliger les AP créées ou en création et, s'il n'existe pas d'AP, les établissements scolaires, à procéder à l'élection des parents au conseil de participation lors de l'assemblée générale des parents prévue par le décret AP de 2009 entre le 1er septembre et le 31 octobre de chaque année ; ceci tant que le CoPa disposera d'au moins une place vacante</p>					<p>Renforcer et encourager une dynamique participative au sein des écoles en associant étroitement les familles au parcours scolaire des enfants et dans la vie de l'école et encourager cette participation, notamment via la constitution d'associations et de conseil de participation dans toutes les écoles et la représentation des parents dans toutes</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

							les instances de concertation locale.	
--	--	--	--	--	--	--	---------------------------------------	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.2.	3. Faire en sorte qu'un conseil de participation (CoPa) soit réellement mis en place dans chaque établissement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles					Renforcer et encourager une dynamique participative au sein des écoles en associant étroitement les familles au parcours scolaire des enfants et dans la vie de l'école et encourager cette participation, notamment via la constitution d'associations et de conseil de participation dans toutes les écoles et la représentation des parents dans toutes	
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

							les instances de concertation locale.	
--	--	--	--	--	--	--	---------------------------------------	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.2.	4. Faire en sorte que chaque acteur soit encouragé à participer activement au conseil de participation (CoPa)						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.2.	5. Faire en sorte que les conseils de participation (CoPa) puissent assumer toutes les missions qui leur sont confiées dans les décrets et circulaires et que nul ne s'arroe le droit d'en supprimer certaines						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	1. Veiller à ce que les frais scolaires soient clairement définis et discutés en conseil de participation					Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	2. Contrôler et veiller à l'application du décret sur les frais scolaires rappelé de manière systématique dans la circulaire de rentrée	Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles				Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>3. Intégrer le respect de la législation sur les frais scolaires dans l'évaluation des plans de pilotage en fonction du subventionnement par élève</p>	<p>Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles</p>				<p>Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité</p>	
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>4. Soutenir et développer au maximum les bonnes pratiques qui visent à réduire les frais de scolarité</p>	<p>Identifier les écoles mettant en place des dispositifs innovants ou particulièrement efficaces et en favoriser le partage</p>		<p>Assurer la gratuité totale du matériel et de l'équipement scolaires ainsi que des activités extrascolaires tant pour les élèves que pour les enseignants</p>		<p>Diminuer le coût de la scolarité (via des initiatives qui favorisent la gratuité)</p>	<p>Rendre l'enseignement maternel, primaire et secondaire gratuit. La gratuité doit comprendre le matériel scolaire, les différentes activités, les garderies avant/après les heures de classe et pendant le temps de midi. Offrir un kit de rentrée scolaire en secondaire, comprenant le matériel de base, gratuit pour tous les élèves.</p>

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>5. Obliger l'établissement scolaire lors de l'inscription à donner une information anticipative sur les séjours pédagogiques avec nuitée(s) et à déterminer une estimation des frais qui y sont liés durant toute la scolarité</p>	<p>Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles</p>				<p>Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité</p>	
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	6. Obliger les écoles à prévoir un étalement des frais plus importants (à partir de 50€) de manière anticipative ou a posteriori	Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles				Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité	
------------	------	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>7. Obliger les écoles à rembourser dans les plus brefs délais tout paiement anticipatif pour une activité qui n'a pas lieu ou à laquelle l'élève n'a pas pu participer</p>	<p>Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles</p>				<p>Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité</p>	
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>8. Encourager les écoles à faire leurs activités extérieures (sportives, culturelles...) à proximité quand c'est possible, sans avoir de frais de déplacement démesurés</p>	<p>Les activités parascolaires doivent également être plus fortement intégrées à l'école, ce qui permettra de mieux respecter les rythmes biologiques et de rendre l'école plus stimulante.</p>					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	9. Favoriser des partenariats cohérents avec le projet d'établissement, pour résoudre des problématiques de frais scolaires et mettre en place des mécanismes de solidarité					Mettre en œuvre le renforcement de la réglementation relative à la gratuité	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre
Sous-chapitre

Revendication

Programme CdH

Programme Défi

Programme Ecolo

Programme MR

Programme PS

Programme PTB

Chapitre 3	3.3.	10. Organiser la remédiation directe (en classe), puis la remédiation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé pour éviter le recours aux cours particuliers	Présence régulière de deux enseignants dans une même classe	Permettre à des binômes d'enseignants de se déployer en classe				

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.3.	<p>11. Exiger des pouvoirs publics le respect du principe constitutionnel d'égalité de traitement inscrit à l'article 24, §4 de la Constitution, en matière d'avantages sociaux, parmi lesquels figurent en certains lieux des soutiens au para et à l'extrascolaire</p>	<p>Renforcer progressivement la gratuité scolaire en circonscrivant davantage les frais scolaires admissibles en prévoyant un mécanisme de subvention complémentaire aux écoles</p>	<p>Inviter la FWB à formuler des propositions pour réduire le prix des garderies scolaires. A ce jour, cette mission est du seul ressort des communes, ce qui contribue à l'accroissement des inégalités intra-communautaires. Augmenter le budget alloué au secteur de l'accueil extrascolaire (moyens humains et matériels) afin de réduire les inégalités entre communes, et</p>				
------------	------	---	---	---	--	--	--	--

				de renforcer l'offre entre opérateurs.				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.4.	<p>1. Clarifier les procédures et schémas d'interpellation ou d'intervention possibles entre l'école, l'agent du CPMS, l'élève et ses parents</p>	<p>Clarifier et renforcer les soutiens psychosociaux (Centre PMS, services PSE,) pour qu'un meilleur soutien puisse être assuré auprès de toutes les écoles</p>					
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.4.	<p>2. Permettre aux agents des CPMS d'exercer davantage leur rôle de prévention et de ne pas se limiter à intervenir lorsque la situation devient critique, par l'octroi de moyens supplémentaires et la clarification de leurs missions. Dégager les moyens nécessaires pour permettre aux agents des CPMS d'être un acteur davantage disponible dans la vie de l'élève, de ses parents et des enseignants, avec une présence quotidienne dans chaque établissement</p>	<p>Clarifier et renforcer les soutiens psycho-médico-sociaux (Centre PMS, services PSE,) pour qu'un meilleur soutien puisse être assuré auprès de toutes les écoles</p>					

		mais en totale indépendance vis-à-vis de la direction et des autres acteurs de l'école						
--	--	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 3	3.4.	<p>3. Dégager les moyens nécessaires pour permettre aux agents des CPMS d'exercer un rôle d'expertise dans l'orientation et dans les difficultés d'apprentissage afin que cette expertise ne doive pas forcément passer par des services indépendants, payants et parfois très chers</p>					<p>Développer pour chaque élève de l'enseignement secondaire un véritable plan d'orientation</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.1.	1. Veiller à ce que l'offre de premiers degrés différenciés soit suffisante et permette à chaque enfant de poursuivre le parcours pédagogique de son choix (redoublement de la 6e primaire ou passage en 1e différenciée)					Renforcer le décret relatif à l'encadrement différencié	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.1.	2. Veiller à ce que les NTPP attribués au premier degré différencié dans les écoles soient entièrement utilisés à cet effet					Renforcer le décret relatif à l'encadrement différencié	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.2.	<p>1. Veiller à ce que l'offre d'enseignement spécialisé soit suffisamment diversifiée et répartie géographiquement</p>	<p>Renforcer la création de places dans l'enseignement spécialisé, en particulier dans l'enseignement secondaire, afin d'assurer un nombre de places suffisant dans chaque bassin scolaire</p>					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.2.	2. Veiller à l'équilibre de disponibilité des places pour tous	Favoriser une offre pédagogique variée et garantir une égalité de traitement entre les diverses formes d'enseignement					
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.3.	<p>1. Ouvrir des places supplémentaires dans les écoles existantes et créer de nouvelles écoles</p>	<p>Plus de 50.000 places ont été créées ou financées et un certain nombre de mesures d'accompagnement ont été prises. Cet effort devra être poursuivi.</p>		<p>Créer de nouvelles écoles à projets innovants là où existent des tensions aux inscriptions et où est anticipé un boom démographique</p>		<p>Poursuivre la création de places supplémentaires dans les zones dites « en tension »</p>	<p>Lancer un plan pour construire des écoles et créer des places dans les zones en tension, à commencer par Bruxelles, la région liégeoise, ainsi que l'ouest du Brabant wallon.</p>
------------	------	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.3.	<p>2. Donner aux écoles les moyens structurels suffisants pour permettre la rénovation de bâtiments et la construction de nouveaux bâtiments en fonction des espaces disponibles et du projet de l'école</p>	<p>Prolonger le mécanisme d'appel à projets permettant d'octroyer chaque année un financement supplémentaire de 20 millions d'euros pour la création de places dans ces zones.</p> <p>Favoriser l'émergence de projets de création de places, par exemple en faisant appel à des consultants externes ou en offrant le support d'architectes et d'entrepreneurs.</p> <p>Adapter les</p>	<p>Régionaliser le financement des bâtiments scolaires, sans distinction de réseaux, afin de favoriser la rénovation, l'extension et la construction du patrimoine scolaire, en allégeant la charge budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>Procéder à une rénovation massive de notre bâti scolaire via un appel de fonds européens (Banque européenne d'investissement) et des partenariats avec</p>		<p>Soutenir la création de bâtiments scolaires via la mise en place d'une nouvelle structure de gestion en s'inspirant du modèle « Scholen van morgen » et établir et rendre public un échéancier (monitoring) de l'ouverture des nouvelles places concordant avec l'étalement progressif des besoins. Rénover les bâtiments scolaires en accordant une attention particulière</p>		<p>Refinancer l'enseignement. Les besoins augmentent (nouveaux bâtiments, gratuité, réforme de l'enseignement...), les budgets doivent suivre.</p>

			modalités d'intervention du Programme Prioritaire des Travaux (PPT) et du Fonds de garantie des bâtiments scolaires pour tenir compte de l'inflation et de l'évolution des taux d'intérêt	des tiers-investisseurs pour une réduction des nuisances sonores, une mise en conformité avec les standards d'hygiène et de santé, une meilleure isolation et une plus grande efficacité énergétique (réduction des charges d'exploitation et participation aux efforts de lutte contre le réchauffement climatique).		à leur efficacité énergétique.		
--	--	--	---	---	--	--------------------------------	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.3.	3. Créer un accord de coopération entre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le gouvernement fédéral pour favoriser la collaboration entre le privé et le public par une série d'incitants fiscaux, dans le but de favoriser la création de places dans les écoles						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
Sous-chapitre							

Chapitre 4

4.4.

1. Améliorer l'attractivité des places existantes

Renforcer l'attractivité des places disponibles dans les écoles à faible taux d'occupation. En cas de nécessité, la fermeture d'une école et la réouverture, dans les mêmes bâtiments, d'un nouvel établissement doté d'un autre projet pédagogique et/ou proposant un autre type d'enseignement doivent pouvoir être envisagées

Aider les établissements en difficulté à travers le soutien à des projets allant dans le sens de la transition pédagogique

Prendre en charge les écoles secondaires délaissées (équipes éducatives, climat d'apprentissage...) pour en (re)faire des lieux d'apprentissage accueillants.

Renforcer l'attractivité des établissements scolaires (notamment la mise en place d'un nouveau projet pédagogique en collaboration avec les équipes éducatives, le recours à des pédagogies innovantes ou la rénovation des infrastructures et de l'environnement de l'école par des contrats de quartier si cela s'avère nécessaire).

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	<p>2. Donner plus de poids au facteur « choix pédagogique de l'école » dans la composition de l'indice composite.</p>	<p>Supprimer le décret inscription, afin de garantir le libre choix des parents auquel nous sommes viscéralement attachés, dès lors qu'il y aura un nombre de places suffisant dans les écoles.</p>	<p>Sur la base d'un cadastre interréseaux des places disponibles dans le parc immobilier des établissements et sous condition d'une réserve de places suffisantes (15 à 20%) par rapport à l'évolution de la demande pour chaque réseau, abroger le décret, tout en conservant des procédures connues de tous.</p>	<p>Supprimer le décret actuel et le remplacer par un mécanisme qui prévoit 3 types de priorités à l'inscription : fratrie, personnel prestant et priorités octroyées (et annoncées préalablement) par le directeur de l'école qui accueille (par exemple : projet pédagogique spécifique pour élèves à haut potentiel, priorité aux enfants dont l'école se situe entre les domiciles des</p>	<p>Simplifier le décret « inscriptions » et mettre en place une large évaluation du décret « inscriptions » afin d'améliorer la mixité globale et de contribuer à l'amélioration du nombre de places.</p>	

						deux parents séparés...).		
--	--	--	--	--	--	------------------------------	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	3. Veiller à ce que les critères géographiques liés à l'école primaire soient supprimés dans le calcul de l'indice composite		Modifier le décret inscription en supprimant les critères de distance liés à l'école primaire				
------------	------	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	4. Créer un numéro FASE supplémentaire pour les écoles proposant l'immersion en 1e année commune permettant de distinguer les demandes pour l'immersion des autres demandes dans le FUI						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	5. Imposer un double quota, soit un certain pourcentage d'enfants avec un ISE « faible » et un autre d'enfants avec un ISE « élevé » pour garantir la mixité sociale.						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	6. Revoir la procédure de géolocalisation en tenant compte de la réalité du terrain et des transports en commun						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 4	4.4.	7. Permettre aux parents de choisir une adresse de référence : le domicile, le lieu de travail ou le domicile des grands-parents						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	8. Adapter l'offre à la diversité des zones géographiques			Organiser l'offre scolaire non plus sur un mode concurrentiel, mais par bassin de vie en mettant en avant une diversité d'offres pour les élèves et en établissant des coopérations entre professeurs et entre écoles, y compris pour le partage des infrastructures.			
------------	------	---	--	--	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.4.	9. Refuser toute forme de régulation de l'inscription par l'administration en dehors de la première secondaire						Centraliser les inscriptions par zone géographique, pour tous les réseaux et les niveaux d'enseignement
------------	------	--	--	--	--	--	--	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 4	4.5.	<p>1. Accorder aux internats de l'enseignement libre les subventions de fonctionnement octroyées aux internats des réseaux officiels, surtout dans leur partie calculée au prorata du nombre d'élèves. Ceci de façon à garantir aux élèves internes du libre le même encadrement et les mêmes chances qu'à ceux de la FWB. Relever ensuite substantiellement et équitablement les subventions de tous les internats, dans tous les réseaux</p>	Assurer un financement équitable des différents réseaux.				Renforcer l'enseignement organisé par la FWB et renforcer l'offre d'enseignement officiel (organisé et subventionné) et mettre en place, à long terme, un réseau d'enseignement unique.	Travailler, à terme, à la mise en place d'un réseau unique pluraliste.

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.5.	<p>2. Faire en sorte que chaque internat du libre catholique puisse compter, comme dans le réseau de la FWB, sur le subventionnement d'une fonction d'administrateur et de postes de surveillants éducateurs en suffisance</p>	<p>Assurer un financement équitable des différents réseaux.</p>				<p>Renforcer l'enseignement organisé par la FWB et renforcer l'offre d'enseignement officiel (organisé et subventionné) et mettre en place, à long terme, un réseau d'enseignement unique.</p>	<p>Travailler, à terme, à la mise en place d'un réseau unique pluraliste.</p>
------------	------	---	---	--	--	--	--	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 4	4.5.	3. Prévoir une défiscalisation forfaitaire des frais d'internat pour les parents, également pour les enfants âgés de plus de 12 ans						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.5.	4. Aligner la procédure d'exclusion des internats sur celle en vigueur dans les établissements scolaires						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.5.	<p>5. Inciter l'instauration d'une communication rapide et efficace avec les parents : rencontre(s) individuelle(s), bulletin d'internat, etc. Il faut absolument que les internats assument leurs responsabilités dans le suivi des internes et aussi vis-à-vis des parents</p>						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 4	4.5.	6. Renforcer le rôle des CPMS dans les internats						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.6.	1. Veiller à ce que le subventionnement de fonctionnement par élève respecte désormais la règle des 75% (du montant estimé des frais de fonctionnement des établissements d'enseignement de l'Etat) fixée à l'article 32, §2 de la loi du Pacte scolaire, pour toutes les écoles subventionnées, quel que soit le réseau d'enseignement. Cela nécessite d'assumer la fin du régime dérogatoire des accords de la Saint-Boniface	Favoriser une offre pédagogique variée et assurer une stricte égalité de traitement entre les diverses formes d'enseignement.		Organiser l'offre scolaire non plus sur un mode concurrentiel (réseaux ?), mais par bassin.		Renforcer l'enseignement organisé par la FWB et renforcer l'offre d'enseignement officiel (organisé et subventionné) et mettre en place, à long terme, un réseau d'enseignement unique.	Travailler, à terme, à la mise en place d'un réseau unique pluraliste.

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	4.6.	<p>2. Financer à hauteur des besoins l'enseignement et créer suffisamment de places dans les écoles pour éviter un risque de privatisation de l'école</p>	<p>Favoriser une offre pédagogique variée et assurer une stricte égalité de traitement entre les diverses formes d'enseignement.</p>					<p>Refinancer l'enseignement. Les besoins augmentent (nouveaux bâtiments, gratuité, réforme de l'enseignement...), les budgets doivent suivre.</p>
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 4	4.6.	3. Octroyer un congé spécifique pour les parents exerçant des mandats dans les structures de l'association de parents ou des organisations représentatives des parents						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 4	COMPÉTENCES FÉDÉRALES	1. Créer un accord de coopération entre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le gouvernement fédéral pour favoriser la collaboration entre le privé et le public par une série d'incitants fiscaux, dans le but de favoriser la création de places dans les écoles						Refinancer l'enseignement. Les besoins augmentent (nouveaux bâtiments, gratuité, réforme de l'enseignement...), les budgets doivent suivre
------------	-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 5	5.1.	1. Créer un accord de coopération entre le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le gouvernement fédéral pour favoriser la collaboration entre le privé et le public par une série d'incitants fiscaux, dans le but de favoriser la création de places dans les écoles	Organiser des journées pédagogiques en partenariat avec les futurs pôles de références	Améliorer la compréhension des troubles et difficultés d'apprentissage au sein de la formation initiale des enseignants.	Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.			Former les enseignants à repérer les difficultés d'apprentissage et à soutenir les élèves en classe.

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.1.	2. Intensifier la mise en place de la différenciation pédagogique dans la pratique des futurs enseignants	Apporter un meilleur suivi des élèves au travers d'un enseignement davantage différencié		Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.			
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.1.	<p>3. Prévoir un minimum de 90 heures de formation sur les besoins spécifiques (savoirs, savoir-faire et savoir être) dans lesquelles sont prévues des sessions d'informations obligatoires sur le cadre légal du décret du 7 décembre 2017</p>		<p>Diffuser largement les outils à disposition pour une mise en place bienveillante d'aménagements raisonnables, et insister sur la nature non contraignante de ces outils.</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>	<p>Former tous les intervenants de l'enfance et les professionnels de santé aux différents types de handicap</p>		
------------	------	--	--	---	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.1.	4. Proposer plus de stages dont au moins un stage dans l'enseignement spécialisé ou dans un PARI				Mettre en place une formation initiale qui doit faire la part belle aux stages et à la pratique professionnelle		
------------	------	--	--	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.1.	5. Instaurer des ateliers de mise en pratique d'aménagements « raisonnables »						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.1.	6. Apprendre aux futurs enseignants à prendre en compte les différents profils des apprenants (gestion mentale, apprendre à apprendre, méthodes de travail, pédagogie universelle, communication non violente)			Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives			
------------	------	--	--	--	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.2.	1. Prévoir davantage de jours de formation continuée par an (comme le propose le Pacte) et étoffer l'offre sur les thèmes liés aux EBS						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.2.	2. Améliorer l'offre de formations sur le caractère « raisonnable » des aménagements (légitimité, égalité-équité) en organisant des formations en adéquation avec les besoins des enseignants au quotidien dans les classes						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.2.	<p>3. Rendre obligatoire un parcours de formations sur les besoins spécifiques pour les enseignants, inspecteurs, directions d'école, conseillers pédagogiques en vue de l'application du décret du 7 décembre 2017</p>	<p>Sensibiliser et informer l'ensemble des acteurs (directions, éducateurs, enseignants, élèves, CPMS, associations de parents, d'aide aux parents et de soutien scolaire) sur les particularités des troubles d'apprentissage.</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>		<p>Mettre en œuvre le décret « aménagements raisonnables »</p>	
------------	------	--	---	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.2.	4. Proposer plus de stages dont au moins un stage dans l'enseignement spécialisé ou dans un PARI			Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives			
------------	------	--	--	--	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	1. Adapter toutes les évaluations, ce compris les grilles d'évaluation des stages réalisés dans la filière métier aux EBS						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	2. Faire la distinction entre le contenu et la forme (orthographe, soin) : mettre une cote pour le contenu et une remarque pour la forme ou le soin. Ne plus enlever de points pour le soin ou la forme car ce ne sont pas les compétences évaluées						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	3. Disposer des évaluations avec correctifs pour préparer au mieux les examens						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	4. Envisager des corrections des évaluations en classe, faire de la remédiation immédiate, voir les corrections pour permettre aux élèves de comprendre et apprendre de leurs erreurs	Présence régulière de deux enseignants dans une même classe					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	<p>5. Instaurer une « ligne de conduite » par le conseil de classe et la personne référente EBS pour les modalités de correction pour les EBS que ce soit lors des épreuves externes ou lors des évaluations scolaires de routine. Les guides de modalités de correction doivent être adaptés et d'application tant durant l'année que pour les épreuves certificatives</p>						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.3.	<p>6. Eviter qu'une évaluation soit rendue cotée trop longtemps après avoir été passée. Elle n'est alors plus d'aucune utilité pour les apprentissages et engendre une perte de sens et de motivation pour les élèves</p>						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.3.	7. Donner plus de poids lors de l'évaluation à l'une ou l'autre compétence dans certaines disciplines pour les EBS ou accorder des dispenses						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.4.	1. Soutenir de manière spécifique, en attribuant davantage de moyens aux organisations représentatives des parents, la création d'associations de parents dans l'enseignement spécialisé						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.4.	2. Ouvrir les CPMS à d'autres professions que les psychologues, infirmiers et assistants sociaux						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.4.	3. Faire en sorte que les CPMS aient le temps et les moyens pour jouer pleinement leur rôle d'accompagnateur dans les démarches pour les parents et les EBS (AR, PIA, intégration, etc.)						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.4.	4. Proposer des temps communs de formation réunissant enseignants et familles pour améliorer la cohérence des pratiques et favoriser le partenariat école-familles						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 5	5.5.	<p>1. Doter toutes les écoles de l'enseignement ordinaire de l'expertise d'une ou plusieurs personne (s)-référénte (s) EBS. Celle-ci joue le rôle de coordinateur au bénéfice de l'EBS en faisant le relais avec les parents, l'équipe pédagogique, le CPMS, les professionnels extérieurs à l'école, les pôles territoriaux. Elle soutient l'équipe pédagogique dans l'accompagnement au quotidien des EBS</p>				<p>Encourager la mise en place des « pools technico-administratifs » entre plusieurs écoles. Ces pools pourraient également se composer de personnels pédagogiques spécialisés, par exemple dans la prise en charge des enfants « dys » (dysphasies, dyslexies, dyspraxies) ou à haut potentiel.</p>	<p>Mettre en place de dispositifs visant à accompagner les EBS afin de détecter le plus rapidement possible les troubles de l'écriture et de la lecture, en soutien de l'équipe pédagogique. Par exemple via le recours à une logopède. Créer un lien efficace entre les écoles d'enseignement ordinaire et spécialisé en matière de détection des troubles et d'aide.</p>	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.5.	2. Octroyer des périodes NTPP à l'école proportionnellement au nombre de dossiers individuels d'accompagnement comportant un volet EBS par école pour ces postes spécifiques						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.6.	<p>1. Comme le stipule le décret du 7 décembre 2017, ne pas orienter trop rapidement un enfant vers l'enseignement spécialisé mais orienter seulement les élèves dont les aménagements raisonnables et l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire se sont révélés insuffisants pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève ainsi que son bien-être</p>					<p>Mettre en œuvre le décret « aménagements raisonnables »</p>	
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.6.	2. Soutenir le pacte dans la création de pôles d'information et de formation pour les enseignants, directions, inspecteurs, conseillers pédagogiques... comme il est proposé dans l'avis n°3 du PEE avec les pôles territoriaux						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.6.	<p>3. Proposer des périodes NTPP supplémentaires aux écoles ordinaires qui s'engagent dans la voie de l'intégration et de l'inclusion</p>	<p>Favoriser l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves à besoins spécifiques en donnant aux écoles des ressources complémentaires.</p>	<p>Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques.</p>	<p>Investir davantage dans les projets d'inclusion scolaire</p>	<p>Renforcer l'inclusion dans l'ordinaire</p>	<p>Renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et proposer un enseignement adapté à chaque élève.</p>	
------------	------	--	--	--	---	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.6.	<p>4. Donner la possibilité d'augmenter le nombre d'heures d'intégration par enfant à 12 heures/semaine jusqu'à la fin du tronc commun aux écoles ordinaires qui s'engagent dans la voie de l'intégration et de l'inclusion afin de favoriser un co-titulariat</p>	Favoriser l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves à besoins spécifiques en donnant aux écoles des ressources complémentaires.	Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques.	Investir davantage dans les projets d'inclusion scolaire	Renforcer l'inclusion dans l'ordinaire	Renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire et proposer un enseignement adapté à chaque élève.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.6.	5. Réévaluer à la fin du tronc commun le nombre d'heures d'intégration pour la suite de la scolarité de l'élève à besoins spécifiques lors de la dernière réunion de concertation du PIA		Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques.				
------------	------	--	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.6.	6. Soutenir et vérifier que la mise en œuvre concrète d'accompagnement des EBS (état des lieux, objectifs, moyens...) soit réellement intégrée dans le projet d'établissement et dans le plan de pilotage						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.6.	7. Accepter et faciliter l'utilisation de l'outil numérique en classe comme aménagements raisonnables pour les enfants qui en ont besoin						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.6.	8. Faire en sorte que l'enseignant doive fournir les notes de cours et les évaluations en format numérique (clé USB, plateforme de l'école, Dropbox...)						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	1. Fournir aux enfants présents dans les bus scolaires de l'enseignement spécialisé un confort adéquat, un trajet de maximum une heure et un accompagnement de qualité			Repenser les services de transports scolaires des enfants de l'enseignement spécialisé pour réduire les trajets longs et pénibles.		Améliorer la qualité du transport scolaire	
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	2. Faire aboutir l'arrêté du gouvernement wallon portant exécution de certaines dispositions du décret du 1 ^{er} avril 2004 relatif au transport et aux plans de déplacements scolaires, en souscrivant aux remarques de la Commission wallonne					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	3. Donner les moyens, budgétaires et autres, aux acteurs concernés					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	4. Faciliter les trajets lors du passage d'une région à une autre					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	---	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	5. Objectiver et transmettre à chaque personne concernée (parents, école, ministères, SRWT...) les conditions d'usage du transport scolaire					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	---	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	6. Sortir l'enseignement spécialisé du système d'enveloppe budgétaire fermée					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	7. Améliorer l'encadrement, prévoir un accompagnateur formé dans chaque véhicule et le remplacement des absents					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	---	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	8. Revoir les conditions d'assurance					Améliorer la qualité du transport scolaire		
------------	------	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	9. En cas d'exclusion du transport, réunir les parties pour réfléchir à une solution alternative pour les parents					Améliorer la qualité du transport scolaire	
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	10. Disposer d'un nombre suffisant de bus adaptés afin de répondre à la demande des élèves à mobilité réduite					Améliorer la qualité du transport scolaire	
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.7.	11. Ajuster l'offre d'enseignement spécialisé afin de mieux répondre aux besoins						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.7.	12. Octroyer des dérogations pour les élèves qui fréquentent les classes inclusives						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.8.	1. Donner les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PIT dans toutes les écoles et en vérifier dans les écoles la mise en œuvre de ces PIT						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.8.	2. Réagir face au manque d'offres, proposer de nouvelles possibilités d'accueil et d'intégration au terme de l'enseignement spécialisé						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.8.	3. Mettre en place un suivi et un accompagnement pour les élèves qui terminent l'enseignement secondaire de forme 3 dans leur recherche d'emploi	(Assurer à chaque élève de l'enseignement spécialisé une certification attestant des compétences acquises et valorisant son parcours éducatif)					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.8.	4. Augmenter le nombre de stages dans les entreprises pour les élèves des formes 3 et 4						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.9.	1. Donner les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PIT dans toutes les écoles et en vérifier dans les écoles la mise en œuvre de ces PIT						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.9.	<p>2. Etendre les classes inclusives à un plus grand nombre d'établissements scolaires et aux autres types de l'enseignement spécialisé et pérenniser les projets actuels</p>	<p>Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques.</p>	<p>Investir davantage dans les projets d'inclusion scolaire</p>	<p>Renforcer l'inclusion dans l'ordinaire</p>		
------------	------	--	--	---	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 5	5.9.	3. Organiser les cours et les activités en fonction des capacités réelles de l'enfant et pas simplement en fonction de son âge						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	5.9.	4. Répondre au mieux aux besoins de l'enfant, en revoyant la typologie et en adaptant l'offre d'enseignement en tenant compte du fait qu'un enfant peut avoir plusieurs pathologies						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	COMPÉTENCES RÉGIONALES	<p>1. Créer un service de soutien financier, logistique et de formation pour les enfants qui ont besoin d'être outillés en informatique. Ce dispositif devra être évalué annuellement afin d'en vérifier la réelle utilisation par les élèves</p>						
-------------------	-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	COMPÉTENCES RÉGIONALES	<p>2. Accentuer le travail de collaboration entre les Services d'aide à l'intégration (SAI) qui dépendent de l'AViQ ou du Phare et l'accompagnateur en intégration de façon à être plus complémentaires</p>	<p>Renforcer les mécanismes d'intégration d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé et d'inclusion d'élèves dont la situation personnelle nécessite des aménagements matériels, organisationnels, pédagogiques</p>					
------------	------------------------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	COMPÉTENCES FÉDÉRALES	1. Prolonger la prise en charge par l'INAMI et l'intervention de l'INAMI pour tous les suivis paramédicaux de rééducations pour les enfants à BS jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire				Améliorer la prise en charge des enfants atteints d'un handicap en améliorant la déductibilité des frais de garde et en augmentant les exemptions d'impôts pour les personnes ayant à charge un enfant handicapé		
------------	-----------------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	COMPÉTENCES FÉDÉRALES	2. Permettre, en cas de diagnostic secondaire de dysphasie, l'intervention de la mutuelle jusqu'à 17 ans révolus comme c'est le cas pour les dysphasiques diagnostiqués immédiatement				Améliorer la prise en charge, via l'assurance obligatoire, des frais de logopédie pour les enfants atteints de troubles autistiques ainsi que pour les personnes sourdes et malentendantes		
------------	-----------------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 5	COMPÉTENCES FÉDÉRALES	3. Supprimer la limite de plus de 86 de QI pour les remboursements de logopédie si la rééducation s'avère efficiente				Améliorer la prise en charge, via l'assurance obligatoire, des frais de logopédie pour les enfants atteints de troubles autistiques ainsi que pour les personnes sourdes et malentendantes		
------------	-----------------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	1. Utiliser la dénomination « filière métier » dans tous les textes et documents ou lors d'événements à la place d'« enseignement qualifiant »						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	2. Dédier une partie de la grille-horaire à l'orientation durant les trois dernières années du tronc commun et contraindre les écoles à remplir toutes leurs missions en la matière	Apprendre à chaque élève à faire des choix d'orientation tout au long de sa scolarité				Développer pour chaque élève de l'enseignement secondaire un véritable plan d'orientation.	
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	<p>3. Mettre tout en œuvre pour que la filière métier soit reconnue pour sa pertinence et son efficience dans l'école et dans la société</p>	<p>Avoir une orientation positive en valorisant les métiers techniques, artistiques et d'artisanat dès le plus jeune âge et en luttant contre les stéréotypes de genres.</p>	<p>Revaloriser l'enseignement qualifiant</p>	<p>Valoriser l'enseignement qualifiant et professionnel. Faire en sorte que « l'intelligence de la main » soit reconnue à sa juste valeur et que cet enseignement ne constitue pas un enseignement de relégation.</p>	<p>(Offrir une formation d'avenir aux jeunes fréquentant l'alternance)</p>	
------------	------	---	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	4. Rendre possible les adaptations nécessaires pour toutes les options afin de pouvoir accueillir tous les élèves quel que soit leur genre		Avoir une orientation positive en valorisant les métiers techniques, artistiques et d'artisanat dès le plus jeune âge et en luttant contre les stéréotypes de genres.	Rendre obligatoire l'élaboration et l'utilisation d'outils pédagogiques et de pratiques éducatives qui cassent et bannissent les stéréotypes sexistes.		Lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge. Favoriser l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre le sexisme et l'hypersexualisation des enfants.	
------------	------	---	--	---	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	5. Favoriser/encourager les établissements à offrir les deux filières (transition et métier) en leur sein et dans leur zone						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.1.	6. Favoriser la mixité dans les options, les rencontres entre élèves d'options différentes						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.2.	1. S'assurer que l'aspect polytechnique du tronc commun permette véritablement aux élèves d'entrer dans la filière métier	Evaluer les implications du nouveau continuum pédagogique sur la fin du secondaire			Préserver un tronc commun (enseignement général) jusqu'en 2e secondaire seulement	Apporter au sein du tronc commun pluridisciplinaire une attention particulière à l'enseignement technique.	
------------	------	---	--	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.2.	2. S'assurer que l'aspect polytechnique du tronc commun permette à l'élève son entrée dans le métier au moment de la certification en fin de parcours scolaire	Evaluer les implications du nouveau continuum pédagogique sur la fin du secondaire			Préserver un tronc commun (enseignement général) jusqu'en 2e secondaire seulement		
------------	------	--	--	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.2.	<p>3. Mettre en place les dispositifs ad hoc pour que l'élève fasse un réel choix de filière en fin de tronc commun. Le choix de l'élève doit désormais être déterminant dans la définition de la suite de son parcours</p>	<p>Apprendre à chaque élève à faire des choix d'orientation tout au long de sa scolarité</p>	<p>Avoir une éducation à l'orientation tout au long du parcours de l'élève, en améliorant la qualité de l'information et de la sensibilisation.</p>	<p>Améliorer sensiblement les processus d'orientation des élèves pour que les choix positifs prennent le pas sur les logiques de relégation</p>	<p>Préserver un tronc commun (enseignement général) jusqu'en 2e secondaire seulement</p>	<p>Informer au mieux les élèves concernant leurs choix d'option. Développer pour chaque élève de l'enseignement secondaire un véritable plan d'orientation. Développer l'approche de l'orientation tout au long de la scolarité des enfants. Donner la possibilité aux parents et aux élèves de se faire entendre dans toutes les décisions qui concernent le parcours scolaire de leurs enfants. Prévoir</p>	

							un stage d'observation en entreprise et/ou en centre de compétence pour affiner le choix lors de la fin du tronc commun.	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.2.	<p>4. Informer, sensibiliser les parents et les élèves à la dimension d'avenir du/des métier(s) visé(s) par l'option lors du choix d'orientation/d'option. Ceci à plusieurs moments de la scolarité. Imposer des « rencontres-métiers » afin qu'elles soient généralisées, que tous les élèves puissent y avoir une ouverture vers les métiers, quels qu'ils soient</p>	<p>Apprendre à chaque élève à faire des choix d'orientation tout au long de sa scolarité</p>	<p>Avoir une éducation à l'orientation tout au long du parcours de l'élève, en améliorant la qualité de l'information et de la sensibilisation.</p>			<p>Informer au mieux les élèves concernant leurs choix d'option. Développer pour chaque élève de l'enseignement secondaire un véritable plan d'orientation. Développer l'approche de l'orientation tout au long de la scolarité des enfants. Donner la possibilité aux parents et aux élèves de se faire entendre dans toutes les décisions qui concernent le parcours scolaire de leurs enfants.</p>	
------------	------	--	--	---	--	--	---	--

							Organiser une information précise sur les métiers au sein des écoles.	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.2.	5. Rendre la certification de fin de tronc commun (CTC) véritablement polytechnique et viser les différentes intelligences de manière équilibrée				Préserver un tronc commun (enseignement général) jusqu'en 2e secondaire seulement		
------------	------	--	--	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	1. Faire en sorte que toute formation, transition et métier, permette à l'apprenant de développer des capacités d'auto-formation et de s'ouvrir à des connaissances complémentaires à sa formation d'origine						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	2. Réfléchir à la possibilité de passerelles entre options en cours de parcours au sein de la filière métier						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	3. Susciter l'intérêt et la motivation des élèves en intégrant des « challenges » à la dynamique pédagogique						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	4. Faire en sorte que la concertation entre les enseignants de la formation commune et des cours d'option soit la norme et crée de la transversalité entre ces cours						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	5. Faire en sorte qu'il y ait davantage de concertations entre les maîtres de stage (enseignants) et les tuteurs de stage (en entreprise)	Soutenir les expériences-pilotes d'immersion des enseignants dans l'entreprise et les interventions de professionnels des secteurs concernés dans les classes					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	<p>6. Faciliter l'accessibilité aux stages en veillant à ce que les déplacements nécessaires soient praticables pour l'élève en fonction des réalités du terrain et des horaires de travail</p>						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 6	6.3.	7. Adapter et limiter les coûts de transport pour les élèves en stage						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.3.	8. Reconnaître et favoriser l'expérience professionnelle hors école des enseignants de la filière métier						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.4.	1. Tester et évaluer les réformes avant toute promulgation définitive et uniforme	Accompagner et évaluer de manière régulière l'instauration progressive du nouveau tronc commun		Évaluer régulièrement, publiquement et de manière participative (enseignants, parents, directions et élèves) les acquis et défauts du Pacte d'excellence, en particulier quant à la mise en œuvre du tronc commun jusqu'à 15 ans.	Evaluer le dispositif des plans de pilotage dans son ensemble et non uniquement plan par plan pour s'assurer que les objectifs généraux sont bien atteints	Evaluer la mise en œuvre du nouveau tronc commun et son allongement	
------------	------	--	--	--	---	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.4.	2. Tenir compte du facteur temps (pour la mise en place notamment) dans les projets de réformes et les appels à projets pilotes et ne pas faire l'économie d'un soutien et d'un suivi humain et/ou administratif						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.4.	3. Prévoir dans les deux filières (transition et métiers) le même dispositif d'accompagnement personnalisé que dans le tronc commun						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.4.	4. Veiller à ce que des moyens humains soient structurellement prévus dans toutes les options soumises à la CPU pour permettre aux élèves de repasser les UAA non acquises à une ou deux reprises en cours d'année					(Evaluer le dispositif de certification par unités (CPU))	
------------	------	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.4.	5. Veiller à ne pas réduire la certification métier aux résultats ou attendus d'épreuves sectorielles						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.5.	1. Faire participer tous les acteurs du monde scolaire à la mise en valeur des réalisations des élèves de la filière métier. Les parents y compris						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.5.	2. Simplifier la lecture du parcours des élèves, tant durant le tronc commun que dans la filière métier et la filière de transition					Donner la possibilité aux parents et aux élèves de se faire entendre dans toutes les décisions qui concernent le parcours scolaire de leurs enfants	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	<p>1. Faire en sorte que les Instances Bassins EFE lancent d'abord des options qui soient porteuses et en lien avec les besoins du monde du travail et de la société</p>	<p>Moderniser l'offre d'options offertes afin qu'elles soient plus en lien avec les métiers et les secteurs de demain, créateurs d'emplois</p>	<p>Créer et développer des options qualifiantes d'avenir dans la construction durable et les filières vertes (écologie urbaine, gestion durable des forêts et des mers, collecte et recyclage des déchets, agriculture biologique, assainissement de l'eau, transports et véhicules propres, gestion de l'énergie...).</p>				
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	<p>2. Mettre en concordance les profils de formation avec les métiers plus rapidement avec des mises à jour régulières pour mieux anticiper les métiers du futur en fonction de l'évolution de la société</p>	<p>Moderniser l'offre d'options offertes afin qu'elles soient plus en lien avec les métiers et les secteurs de demain, créateurs d'emplois</p>					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	3. Rendre publiques les études et évaluations commandées par le politique en vue d'observer les besoins de formation dans le pays et par région						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 6	6.6.	4. Regrouper les élèves d'options qui se trouvent en-deçà des normes de maintien partout où c'est possible au sein d'un même bassin, à l'exception des options de métiers en pénurie						
-------------------	-------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 6	6.6.	5. Accorder une représentation des parents au sein des chambres d'Enseignement-Formation-Emploi (EFE) des Instances Bassins						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	<p>6. Elaborer de nouvelles règles concernant la programmation d'options suivant les balises déterminées par le PEE pour mettre fin au moratoire en cours actuellement. Et davantage prêter attention à l'aspect « porteur d'avenir » ou « métier en pénurie » lorsque l'on crée une option dans une école</p>	<p>Moderniser l'offre d'options offertes afin qu'elles soient plus en lien avec les métiers et les secteurs de demain, créateurs d'emplois</p>				<p>Optimaliser les normes de création d'options afin d'offrir aux jeunes une qualification qui leur permette de construire leur projet de vie. L'offre d'options doit également s'articuler en correspondance avec la stratégie des territoires régionaux et leurs besoins socioéconomiques. Proposer une offre dans les filières porteuses d'avenir.</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	<p>7. Réaliser un cadastre dynamique des stages au niveau de chaque bassin avec suivi de qualité (en fonction de l'entreprise, mais également du tuteur de stage) et envisager un label pour les entreprises qui investissent particulièrement dans l'accueil des stagiaires et la formation du personnel qui prend le stagiaire en charge</p>	<p>Solliciter les partenaires sociaux en vue d'émettre des propositions concrètes visant à structurer l'offre de places de stages et d'harmoniser, au sein d'un dispositif unique, les différents soutiens publics aux stages. Inviter les Régions à conditionner l'accès des entreprises à certaines aides à l'ouverture de places de stage et aux moyens mis en œuvre pour l'accueil et la formation des stagiaires ainsi qu'à</p>				<p>Entamer, avec les partenaires sociaux, une négociation en vue de la définition d'une offre réaliste de places de stage qui réponde aux besoins de l'enseignement et de la formation et qui corresponde au mieux aux possibilités des entreprises et aux exigences pédagogiques.</p>	
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

			renforcer l'utilisation des clauses sociales à cet égard.					
--	--	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.6.	<p>8. Encourager et responsabiliser les entreprises dans leur rôle complémentaire de formations</p>	<p>Renforcer le dialogue entre l'enseignement qualifiant et les entreprises (PME, secteurs professionnels)</p>			<p>Mettre en place un partenariat avancé entre l'entreprise et la formation des jeunes pour faciliter l'embauche au terme de la scolarité. S'ouvrir à des approches innovantes où les jeunes iraient, évidemment, en entreprises mais aussi où les entreprises viendraient dans les écoles également</p>	<p>Mettre l'accent, en termes de financement de l'alternance, sur la qualité de l'encadrement des jeunes (formateurs et tuteurs en entreprise).</p>	
------------	------	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.7.	<p>1. Augmenter substantiellement les moyens alloués à la formation en alternance pour permettre aux CEFA de répondre à la fois aux exigences de formation pour le monde du travail et à l'exigence de mener les élèves au CESS</p>	<p>Faire de l'alternance une filière prioritaire d'orientation dans l'enseignement qualifiant</p>			<p>Une plus grande synergie avec les Régions, en charge de la formation, de l'économie et de l'emploi. Confier le pouvoir organisateur de l'enseignement technique et professionnel officiel aux Régions. Faire de l'alternance l'unique modèle de formation au 3e degré du secondaire qualifiant.</p>		
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 6	6.7.	<p>2. Faire en sorte que la formation commune réalisée durant le parcours en CEFA continue d'être valorisée au sein de la filière métier en permettant à l'élève qui l'a réussie d'accéder à la 7e année complémentaire en vue de l'obtention du CESS</p>	Maintenir l'enseignement qualifiant dans le circuit de l'enseignement			Faire de l'alternance l'unique modèle de formation au 3e degré du secondaire qualifiant	Développer l'accès à l'enseignement supérieur des élèves fréquentant le qualifiant	
------------	------	---	---	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	<p>1. Renforcer les savoirs de base, dont la langue d'enseignement</p>	<p>Aider les enseignants à s'adapter à la complexité grandissante de leur métier en mettant en œuvre la réforme de la formation initiale (test d'entrée en français, allongement à 4 ans...)</p>	<p>Approfondir l'apprentissage de la langue orale en maternelle pour faciliter l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en primaire. Placer l'apprentissage de la langue et développer l'art oratoire dans leur contexte culturel. Assurer des savoirs de base renforcés grâce à une approche pluridisciplinaire (mathématiques et musique, français et théâtre, sciences et technologie, langues</p>				
------------	------	---	--	---	--	--	--	--

				et communication numérique).				
--	--	--	--	---------------------------------	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	<p>2. Renforcer les stages dans l'optique de confronter chaque enseignant à la diversité des publics et particulièrement ceux du spécialisé et des écoles à encadrement différencié</p>		<p>Former les enseignants aux gestes, postures et langages pédagogiques adaptés aux élèves issus des cultures populaires. Intégrer la dimension de l'interculturalité dans la formation initiale et continuée de l'ensemble des personnels.</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>	<p>Revaloriser le métier d'enseignants, notamment par la réforme de la formation initiale qui doit faire la part belle aux stages et à la pratique professionnelle</p>		

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	<p>1. Outiller les enseignants pour leur permettre d'observer le positif, le potentiel, les talents du jeune, de motiver l'enfant, de stimuler son envie d'apprendre dans une communication positive (école-élèves-parents) et dans un climat de bienveillance</p>			<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives</p>			
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 7	7.1.	2. Former les enseignants à une évaluation qui est au service de la progression de l'enfant et de sa réussite						
-------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 7	7.1.	<p>3. Adapter les formations initiale et continuée aux perspectives polytechniques et pluridisciplinaires du futur tronc commun entre 5 et 15 ans et à l'approche éducative orientante en utilisant une diversité de méthodes d'apprentissage pour mieux tenir compte de la diversité des formes d'intelligence de chaque élève</p>	<p>Outiller les enseignants à l'évolution de leur métier en allongeant la formation continuée (jusqu'à 6 jours par an) en prévoyant une prime de 100 euros nets lorsque la formation a lieu en dehors des heures scolaires</p>	<p>Centrer davantage la formation initiale allongée des enseignants sur les réalités de l'exercice professionnel en renforçant l'articulation entre théorie et pratique, et la rendre moins coûteuse en proposant une quatrième année en alternance. Favoriser les gestes d'apprentissages, à savoir des actions mentalement coordonnées en vue d'une production liée à une intention et menées selon des</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>			

				<p>codes et des stratégies propres à un domaine particulier : communication orale et écrite (dans différentes langues), modélisation mathématique et scientifique (dans différents champs), recueil et analyse de traces du passé, numérisation de données, fabrication d'un outil, démontage et remontage d'un appareil technologique, création artistique, entraînement sportif... Cela implique de prévoir des espaces-temps pour des « ateliers-projets ».</p>			
--	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	<p>4. Apprendre à déceler les difficultés d'un élève de manière individuelle et en groupe</p>	<p>Former les enseignants et directeurs notamment aux dispositifs de différenciation pédagogique</p>	<p>Accorder une attention particulière aux gestes et aux postures pédagogiques qui combler les handicaps socioculturels, en déjouant les pièges liés aux savoirs supposés maîtrisés, aux références culturelles supposées partagées, aux consignes didactiques supposées explicites, aux codes scolaires supposés familiers, afin d'assurer</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>			
------------	------	--	--	---	---	--	--	--

				l'émancipation de tous.				
--	--	--	--	----------------------------	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	<p>5. Adapter les processus d'apprentissage aux besoins spécifiques de chaque enfant en mettant en place une véritable pédagogie différenciée et des aménagements raisonnables</p>	<p>Améliorer la compréhension des troubles et difficultés d'apprentissage au sein de la formation initiale des enseignants.</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.</p>		<p>Mettre en œuvre le décret « aménagements raisonnables ». Développer une politique particulière pour les enfants à haut potentiel.</p>	
------------	------	---	---	---	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	6. Former les enseignants à l'utilisation technique (outils numériques pour les élèves...) et pédagogique du numérique (logiciels pédagogiques, éducation à la critique des sources...)	Former les enseignants aux compétences relatives à l'usage du numérique à des fins pédagogiques					
------------	------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	7. Former les enseignants aux outils d'accompagnement personnalisé prévus dans le PEE	Former les enseignants et directeurs notamment aux dispositifs de différenciation pédagogique		Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.			
------------	------	--	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	8. Prévoir une formation à la communication positive école-familles, sensibiliser et préparer les futurs enseignants aux interactions avec les familles et la coéducation, tout spécialement en maternelle						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	9. Apprendre à reconnaître les compétences parentales et faire appel à des intervenants extérieurs comme l'ONE, les EDD, les organisations représentatives des parents d'élèves (UFAPEC et FAPEO), les AMO...						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 7	7.1.	10. Apprendre aux enseignants à travailler en équipe en développant leurs compétences coopératives	<p>Les enseignants doivent être mieux formés et travailler davantage encore en équipe. Favoriser la collaboration pédagogique entre enseignants en prévoyant 2h pour du travail collaboratif et une réduction de « face classe ».</p>	<p>Favoriser les communautés apprenantes entre les différents acteurs (enseignants, éducateurs, agents des Centres PMS, partenaires de l'école...), instaurer des espaces-temps dédiés au travail collégial.</p>	<p>Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives. Renforcer la formation entre pairs et donner du temps de concertation et de formation continuée (outiller les enseignants et créer des espaces d'échanges et de travail).</p>		<p>Développer les échanges entre enseignants (avec le soutien de conseillers pédagogiques si nécessaire). Favoriser via le travail collaboratif des équipes pédagogiques une meilleure articulation des matières.</p>	<p>Rendre le métier d'enseignant plus collectif. Une partie de l'horaire des enseignants doit devenir du travail en équipe.</p>

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	11. Favoriser les rencontres entre enseignants, depuis les maternelles jusqu'au supérieur, afin de faciliter les moments de transitions vécus par les élèves						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1.	12. Former les enseignants au cadre décréteil dans lequel ils évoluent						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 7	7.1.	13. En adéquation avec les objectifs du décret Missions, intégrer un module de formation à la dimension interculturelle et sociale et un module à la dimension de genre	Lutter contre tous les stéréotypes dans les manuels scolaires, les livres de jeunesse et les logiciels éducatifs, les choix d'orientation, la formation des équipes pédagogiques et dans la gestion des cours de récréation	Sensibiliser les futurs enseignants à l'Evras et à l'importance du respect de l'identité du genre (femme, homme, transgenre, agendre, etc) et de l'orientation sexuelle (hétérosexualité, LGBT, etc) au sein de la formation initiale et continuée.	Rendre obligatoire l'élaboration et l'utilisation d'outils pédagogiques et de pratiques éducatives qui cassent et bannissent les stéréotypes sexistes. Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.		Lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge. Favoriser l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre le sexisme et l'hypersexualisation des enfants.	

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 7	7.1. bis	1. Cibler, lors du diagnostic posé par le DCO, les formations des enseignants en fonction des besoins de l'école (en demandant notamment l'avis du conseil de participation)						
-------------------	-----------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. bis	2. Donner la possibilité aux écoles d'envoyer leurs enseignants à des formations continuées (prévoir des remplaçants, etc.)						
------------	----------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. bis	3. Dégager des moyens pour permettre aux enseignants du spécialisé de bénéficier d'une formation continuée adaptée à leurs préoccupations			Renforcer la formation des enseignant.e.s favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.		Améliorer la formation continue des enseignants	
------------	----------	---	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. ter	1. Valoriser le métier d'enseignant au niveau de son travail et des conditions d'exercice pour rendre le métier plus attractif	Renforcer le soutien salarial des enseignants avec 10 ans d'ancienneté dans les écoles à indice socio-économique faible (écoles bénéficiaires de moyens de l'encadrement différencié)	Organiser un tutorat de qualité pour les nouveaux enseignants (intervision et supervision)	Lutter contre le décrochage des jeunes enseignants par un meilleur accompagnement dans l'entrée en fonction, par un tutorat individualisé, un horaire adapté et une révision du décret « titres et fonctions » qui sorte de la segmentation que son contenu actuel induit et qui stabilise plus rapidement l'emploi.	Organiser le tutorat et mettre en place un service d'appui pédagogique pour les nouveaux enseignants	Réaliser avec tous les acteurs concernés (syndicats, pouvoirs publics, pouvoirs organisateurs, etc.) un plan global de lutte contre la pénurie d'enseignants. Accompagner et encadrer dès les premiers mois les jeunes enseignants. Stabiliser plus rapidement les jeunes enseignants. Garantir des pensions décentes aux enseignants. Octroyer les mêmes conditions salariales aux enseignants de	Augmenter la formation des enseignants en la portant à cinq ans, en concertation avec les syndicats, avec une revalorisation salariale à la clé.

							l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR).	
--	--	--	--	--	--	--	---	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. ter	2. Donner la liberté aux PO d'engager les enseignants qui leur semblent présenter le meilleur profil pour leur école en fonction de leur public et de leur projet d'établissement	Rendre de l'autonomie aux directions, y compris dans le recrutement de leurs équipes pédagogiques en fonction du projet d'établissement et des axes prioritaires du plan de pilotage.					
------------	----------	---	---	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. ter	3. Revoir la question des nominations en les remplaçant par des CDI	Simplifier les statuts des enseignants			Moderniser et simplifier les statuts des enseignants et organiser leur mobilité entre pouvoirs organisateurs de réseaux différents	Défendre une statutarisation du personnel auxiliaire d'éducation et des accueillantes extra-scolaires, sur le modèle du statut des enseignants	
------------	----------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB

Chapitre 7	7.1. ter	4. Prévoir des évaluations des enseignants en cours de carrière par des personnes formées.	Mettre en place un système d'évaluation des enseignants. Celui sera d'abord collectif et formatif suivi le cas échéant d'évaluations individuelles lorsque des points d'attention et d'amélioration individuels doivent être évoqués.	Faire bénéficier tous les enseignants d'une évaluation constructive, axée sur le développement personnel et professionnel, et leur donner les outils et les moyens pour se former de façon continue.				

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.1. ter	<p>5. Veiller à la flexibilité du parcours professionnel de l'enseignant</p>	<p>Valoriser l'expérience acquise en dehors de l'enseignement afin que des personnes en réorientation de carrière puissent se voir reconnaître leur ancienneté. Favoriser la mobilité des enseignants entre écoles et pouvoirs organisateurs des différents réseaux. Diversifier les missions au cours de la carrière des enseignants.</p>	<p>Décloisonner les réseaux en défendant la possibilité d'accumuler de l'ancienneté statutaire dans l'ensemble des écoles en inter-réseaux. Développer, en fin de carrière, des missions de tutorat de jeunes collègues, d'accompagnement individualisé d'élèves, de formation de pairs, de production d'outils pédagogiques et d'évaluations...</p>	<p>Moderniser et simplifier les statuts des enseignants et organiser leur mobilité entre pouvoirs organisateurs de réseaux différents.</p>	<p>Réaliser avec tous les acteurs concernés (syndicats, pouvoirs publics, pouvoirs organisateurs, etc.) un plan global de lutte contre la pénurie d'enseignants. Diversifier la carrière des enseignants et permettre aux enseignants qui le souhaitent d'aménager leur fin de carrière. Mener une concertation avec les organisations syndicales de façon à</p>	<p>Faciliter la possibilité de devenir enseignant en cours de carrière. En valorisant les années prestées dans une autre profession, nous attirons des nouveaux enseignants motivés. Aider les jeunes enseignants à ne pas quitter le métier, notamment grâce à un accompagnement individuel en début de carrière par des enseignants expérimentés. Les enseignants de plus</p>
------------	----------	---	--	--	--	--	---

				accessibles sur une base volontaire			faciliter la mobilité des enseignants.	de 55 ans pourront ainsi lever le pied.
--	--	--	--	-------------------------------------	--	--	--	---

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 7	7.1. ter	6. Renforcer l'accompagnement des enseignants par des conseillers pédagogiques (présents dans l'école en nombre suffisant) pour répondre à des problématiques nouvelles ou spécifiques						
-------------------	-----------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
-----------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	------------------------	---------------------	---------------------	----------------------

Chapitre 7	7.1. ter	7. Favoriser les échanges avec les collègues néerlandophones ainsi que les échanges internationaux entre enseignants						
-------------------	-----------------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	<p>1. Donner une réponse adéquate à la pénurie actuelle des candidats à la fonction de direction, pénurie qui représente un problème important de notre enseignement aujourd'hui</p>	<p>Pour les porteurs de titres pédagogiques, permettre la valorisation de l'expérience accumulée dans d'autres secteurs que celui de l'enseignement. Lancer une campagne de communication massive, en ayant recours à tous les supports possibles, afin de valoriser la profession enseignante dans l'opinion publique et d'inciter au recrutement.</p>				
------------	------	---	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	<p>2. Simplifier les procédures d'engagement, de remplacement des enseignants et des procédures administratives de gestion</p>	<p>Assurer une gestion informatisée de la carrière des enseignants permettant de gérer tous les aspects administratifs de ces dossiers par des applications informatisées directement en ligne avec l'administration au départ des établissements scolaires.</p>	<p>Revoir les modalités d'application du décret « Titres et Fonctions », afin d'éviter les dérives actuelles (lourdeurs administratives, durée des procédures...) et leur impact sur les situations de pénurie.</p>		<p>Permettre aux directions de choisir leur équipe pédagogique. Alléger et simplifier la charge administrative des écoles, et réduire drastiquement le nombre de circulaires annuelles. Encourager la mise en place des « pools technico-administratifs » entre plusieurs écoles.</p>		
------------	------	---	--	---	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	3. Permettre aux directions formées et pouvant justifier de compétences pédagogiques d'être issues du secteur privé et reconnaître leur ancienneté en dehors de l'enseignement						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	<p>4. Prioriser dans la formation initiale et continuée des directions tous les éléments utiles leur permettant d'exercer le leadership pédagogique, les relations avec les élèves et les parents et le contact avec l'environnement social, culturel ou économique de l'établissement dont elles (aur)ont la charge</p>	<p>Faire des directeurs de vrais managers en renforçant leur formation</p>	<p>Renforcer la qualité de la formation des directions en mettant en exergue les dimensions pédagogiques, éducatives, relationnelles, communicationnelles</p>				
------------	------	---	--	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	<p>5. Revaloriser la fonction de direction, notamment au niveau salarial</p>	<p>Assurer une tension barémique d'au moins 20 pour cent entre les directeurs et le plus haut barème enseignant à 30 ans d'ancienneté pour rendre la fonction attrayante et justement rémunérée par rapport aux responsabilités</p>	<p>Revaloriser la rémunération des directeurs en assurant un écart salarial significatif entre direction et enseignants. Favoriser la mobilité entre un poste de direction et d'autres missions dans les secteurs de l'enseignement, de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, de la petite enfance, de la culture organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>				
------------	------	---	---	---	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.2.	6. Prévoir une évaluation des directions	Evaluer les directeurs et les personnels de l'enseignement de façon collective et formative dans le cadre du suivi des plans de pilotage					
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.3.	1. Faire en sorte que les PO soient formés et sensibilisés à la dynamique pédagogique de l'école						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.3.	2. Faire en sorte que les PO soient formés et sensibilisés à l'intérêt du renouvellement des projets pédagogiques, éducatifs et d'établissement	Soutenir le développement de projets pédagogiques innovants et diversifiés					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.3.	<p>3. Encourager les PO à se faire connaître, à se renouveler et à accueillir des membres disposant de profils variés</p>	<p>Soutenir et anticiper les rassemblements nécessaires de PO dans l'enseignement libre et soutenir l'engagement bénévole, en respectant pleinement la liberté d'association.</p>			<p>Optimaliser le fonctionnement du système et professionnaliser les pouvoirs organisateurs, notamment en définissant clairement le rôle de chacun.</p>		
------------	------	--	---	--	--	---	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.4.	1. Définir et distinguer les fonctions des éducateurs et des surveillants de manière claire et expliciter les tâches de chacun						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.4.	2. S'assurer que la mission éducative soit délivrée à des personnes adéquatement formées et diplômées						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.4.	3. S'assurer que les missions de surveillance soient réalisées par des personnes formées à cet effet et que l'on donne aux écoles le moyen de les former le cas échéant						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.5.	1. Disposer d'un référent TIC professionnel ayant une formation pédagogique dans chaque école						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.6.	<p>1. Disposer de services de médiation pour tous les établissements et les rendre accessibles à tous les acteurs de la communauté scolaire, y compris les parents</p>	<p>Restructurer les équipes mobiles et les médiateurs pour mieux lutter contre le décrochage scolaire.</p>					
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.7.	1. S'assurer de la mise en œuvre du décret qui concerne les conseillers en prévention						
------------	------	---	--	--	--	--	--	--

Chapitre	Sous-chapitre	Revendication	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
----------	---------------	---------------	---------------	----------------	-----------------	--------------	--------------	---------------

Chapitre 7	7.7.	2. S'assurer que les conditions de sécurité soient effectives dans chaque école de la FWB et que les exercices incendie aient bien lieu au moins une fois par an						
------------	------	--	--	--	--	--	--	--

Éléments ne figurant pas dans le Mémoire de l'UFAPEC mais qui constituent des informations utiles ou pertinentes

Thème	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
<p>Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS)</p>	<p>Labelliser les activités relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) réalisée dans les Ecoles et intégrer, conformément au Pacte pour un enseignement d'excellence, l'EVRAS au tronc commun, dans le domaine de la santé et du bien-être (incluant l'apprentissage de relations égalitaires entre les filles et les garçons).</p>	<p>Promouvoir, via un label de qualité, les opérateurs d'animation Evras. Adopter des référentiels en matière d'Evras en précisant les objectifs, les acteurs et les moyens. Inciter chaque école à prévoir, dans le cadre des plans de pilotage, une stratégie et des objectifs concrets à atteindre quant à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Sensibiliser les futurs enseignants à l'Evras et à l'importance du</p>			<p>Intégrer l'enseignement de l'histoire et des droits des personnes LGBTQI+ dans le parcours scolaire de tous les élèves. Généraliser l'EVRAS à tous les élèves tout au long de leur parcours scolaire quels que soient l'école, le réseau, la filière d'enseignement. Intégrer l'EVRAS dans le tronc commun, dans les compétences minimales et les objectifs de l'enseignement. Renforcer les partenariats entre</p>	

		<p>respect de l'identité du genre (femme, homme, transgenre, agenre, etc) et de l'orientation sexuelle (hétérosexualité, LGBT, etc) au sein de la formation initiale et continuée.</p>			<p>écoles (en ce compris les CPMS et les Services PSE) et les intervenants extérieurs (CLPS, Plannings familiaux, AMO, ASBL spécialisées, etc.). Intégrer de manière obligatoire dans les animations d'EVRAS : les dimensions liées aux thématiques de genre et d'orientation sexuelle (LGBTQI), le droit à l'Interruption volontaire de grossesse, la prévention du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles, la lutte contre les violences et l'homophobie, la contraception, la santé reproductive, les relations amoureuses, la sexualité.</p>	
--	--	--	--	--	--	--

Thème	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
Rythmes scolaires	Revoir, sur base de l'étude de faisabilité, les rythmes scolaires annuels et journaliers afin d'adapter davantage le rythme de l'école aux besoins des enfants et à la réalité de la vie des familles.	Repenser les rythmes scolaires, entre autres avec l'aide des associations préoccupées par le bien-être familial, l'organisation des loisirs, l'éducation populaire.	Revoir les rythmes scolaires annuels (cycle 7 semaines de cours - 2 semaines congés), ainsi que les rythmes journaliers (journées plus étalées et agrémentées d'activités extra-scolaires).		Adapter les rythmes de l'année scolaire aux besoins des enfants. Envisager la répartition de l'année scolaire en périodes de sept semaines de cours suivies de deux semaines de congé.	

Thème	Programme CdH	Programme Défi	Programme Ecolo	Programme MR	Programme PS	Programme PTB
Vaccins					<p>Développer la vaccination gratuite en milieu scolaire contre le papillomavirus humain (HPV) dans le cadre du Programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles et concrétiser l'élargissement de la vaccination HPV aux garçons.</p>	